

L'Occident de **défense de**

Giorgio ALMIRANTE :

Introduction à l'œuvre de Robert Brasillach

●

Maurice BARDECHE :

La politique de « Containment »

●

Micheline PEYREBONNE :

**La loi salique :
Une persistance dans l'erreur ?**

●

Robert VICTOR :

Comptes et légendes d'Extrême-Orient (II)

●

Le problème des « chambres à gaz »

RAPATRIÉS : RÉHABILITATION OU INDEMNISATION

C'est dans un Théâtre Municipal comble que le Mouvement R. E. C. O. U. R. S. a tenu son Congrès National, le 8 décembre 1979, à *Aix-en-Provence*.

Pendant l'évocation des problèmes sur l'Indemnisation des « rapatriés », en suspens depuis 18 ans, l'arrivée imprévue de *M. Dominati* provoqua de nombreux remous de contestation dans la salle.

Les propos recueillis auprès de quelques « braillards » (selon l'expression de *M. Dominati*), peu après dans le hall, soulignèrent le mal dont souffrent toujours les victimes du drame algérien.

L'Indemnisation sur laquelle se polarise ce Mouvement de « rapatriés » et, peut-être volontairement, le Régime, n'est que l'aspect financier d'un problème bien plus vaste auquel il est lié.

Les responsables P. F. N. qui se trouvaient dans la salle, ou à la tribune, ainsi que leur Conseiller Municipal aux Rapatriés en arrivent aux conclusions suivantes :

— Si Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Rapatriés et le Gouvernement « de continuité » auquel il appartient désirent efficacement régler le problème des réfugiés d'Algérie, ils doivent se rendre compte, qu'en commençant par l'Indemnisation, ils ont pris le problème par le mauvais bout.

Certes, il y avait des détresses immédiates à secourir, mais l'Indemnisation a-t-elle réellement permis ces secours ?

Ils ont pris le problème par le mauvais bout parce que, pour l'Opinion, c'est une histoire de sous à donner... Même si cette opinion est, au moins, « subconsciente » que la crise actuelle est une conséquence directe de la politique d'abandon menée par la Vème République dès ses débuts, elle refuse cette réparation car les faits historiques dont elle dispose sur le drame, ont été falsifiés par une trop longue désinformation qui a parallèlement développé à tous les niveaux l'irresponsabilité. Ainsi font toutes les pratiques de subversion.

Pour le P. F. N. (et les « Maisons des Pieds Noirs » partagent notre avis), l'Indemnisation est un élément important du

(suite page 3 de couverture)

Défense de l'Occident

Revue Mensuelle — Nouvelle Série — 28^e Année

MARS 1980 — N° 172

SOMMAIRE

- Maurice BARDECHE :
La Politique de « containment » 3
- Giorgio ALMIRANTE :
Introduction à l'œuvre de Robert Brasillach 8
- Micheline PEYREBONNE :
La loi salique : Une persistance dans l'erreur ? 26
- Robert VICTOR :
Comptes et légendes d'Extrême-Orient 35
- XXX : *Le problème des « chambres à gaz »* 55



- CHRONIQUE DES LIVRES :
Cioran, le dernier humoriste, par Michel Peltier —
Un non-conformiste des années 40, François Sentein, par J.-P. de Guibert — *La greffe d'Israël en France*, par P. Verdunois 68
- DOCUMENT :
Le plus vieux prisonnier du monde 80

Nouvelle adresse : B.P. 97, 75962 Paris-Cedex 20 - C.C.P. 65 35 65 Paris

La Politique de "containment"

Un de nos lecteurs nous écrit :

« Lors de son passage aux Etats-Unis, Simone Weil a pris fermement position en faveur du boycottage des Jeux Olympiques de Moscou, et les journaux ont fait état de ses déclarations.

« On ne peut que l'approuver, même si ce côté positif laisse un débit vertigineux au solde de Madame Avortement.

« Mais peu de journaux ont attiré l'attention de leurs lecteurs sur un deuxième point des déclarations de la Présidente de l'Assemblée Européenne : « Si, a-t-elle dit, l'existence d'Israël était menacée, les Européens devraient intervenir militairement. »

« Cela est absolument insoutenable !

« Il faudrait donc que les Européens aillent se faire tuer pour l'Etat d'Israël, alors que bien des malheurs actuels découlent de l'existence de cet Etat. Le pétrole étant la seule arme des Palestiniens, pourquoi ne s'en serviraient-ils pas ?

« Que les lecteurs qui souhaitent que Tel-Aviv prenne la suite de Dantzig, aillent quelques semaines en Israël ; qu'ils parlent avec tous, juifs, chrétiens et musulmans ; ils verront vite qui est l'occupant et qui est le spolié.

« Est-ce pour préparer l'opinion que Simone Weil a lancé cette phrase ? Cherche-t-elle et d'autres avec, à nous faire accepter le principe d'une troisième Guerre Mondiale ? ».

Cette lettre signale avec une parfaite netteté ce que nous devons accepter et ce que nous devons rejeter dans l'option de politique étrangère qui est proposé à la France et

aux autres Etats européens. Il existe un parti de la guerre. Ce parti de la guerre nous propose l'anéantissement de notre pays, non parce qu'il est dramatiquement et directement menacé, mais parce que l'Etat d'Israël est menacé. Nous devons dire « Non » à ce parti de la guerre (1). Mais il existe aussi une solidarité des pays qui veulent résister au chantage et à l'agression perpétuelle. Nous devons être présents sur ce front. Nous n'avons pas à mettre en avant quelque « amitié particulière » avec Moscou. Ni à garantir par notre abstention des spéculations financières hasardées. Dans la chaîne du refus, les pays d'Europe doivent être un maillon solide, sans faiblesse, mais sans hystérie.

La stratégie globale des deux grands blocs mondiaux concerne le Département d'Etat et le Kremlin. Elle n'est pas de la décision de la petite presqu'île Europe qui n'est qu'un secteur d'un front mondial. En revenant à la politique du *containment*, on en revient à la confrontation entre la politique des glacis et la politique de la digue. Pour l'URSS, toute sa politique stratégique consiste à couvrir cette énorme citadelle dont le flanc sud s'étend en arc de cercle de la Baltique au Japon par une chaîne de glacis qui la rende invulnérable. C'est une politique continentale de défense continentale. Et naturellement les dirigeants de l'URSS veulent à la fois conquérir de nouveaux glacis qui leur paraissent indispensables à leur invulnérabilité, l'Afghanistan et le Pakistan, et reconquérir les glacis perdus depuis 1945, en particulier la Yougoslavie. Pour les Etats-Unis, puissance maritime, l'objectif est de colmater partout où elle est menacée, cette digue qui leur laisse la maîtrise des mers : en limitant par la coopération avec la Chine les effets désastreux de leur défaite indochinoise, en consolidant la stabilité chancelante des Etats arabes du Moyen-Orient, en barrant la route qui donne accès à la Méditerranée et au flanc sud de la presqu'île européenne.

(1) Nous avons déjà mis en garde les lecteurs de **Défense de l'Occident** contre la valeur symbolique de la candidature de Simone Weil comme représentant du parti belliciste. Cf. notre article intitulé « La Weil de la guerre », dans **Défense de l'Occident** (N° 125, janvier 1975).

Il est évident que cette politique du *containment* est une politique difficile et coûteuse. Car l'URSS opère à partir d'une citadelle centrale avec des lignes de communication relativement courtes et directes qui lui permettent d'intervenir en tous points et rapidement : tandis que les États-Unis doivent faire face en tous les points d'un demi-cercle sur lesquels ses interventions doivent être suffisamment rapides et efficaces. Cette infériorité géographique des États-Unis explique que sa politique ne puisse être qu'une politique de mise en garde et d'intimidation avec des noyaux d'interventions ponctuelles qu'il ne faut pas laisser dégénérer en abcès de fixation. Mais il est évident aussi que l'Europe n'est qu'une pièce dans cet ensemble stratégique et qu'on ne peut lui demander que d'être une pièce solide.

Mais la difficulté de la politique du *containment* n'est pas seulement stratégique : elle tient à la nature du terrain et aux méthodes de combat. L'expérience désastreuse de la guerre du Vietnam a mis en lumière ces deux facteurs. Un territoire montagneux, maquis à peu près sauvage, dépourvu de grands axes routiers et de voies ferrées, est un terrain idéal pour une guerre de partisans. Et dans une telle guerre le matériel d'une grande puissance militaire est inefficace contre l'éparpillement et l'évanouissement de l'adversaire, inefficacité sans remède si cette grande puissance se refuse à employer la bombe atomique pour détruire le centre nerveux qui distribue l'énergie dans la région contaminée. Voilà pour le terrain. Pour les méthodes et l'équipement d'une guerre civile, l'infériorité américaine est encore plus éclatante. Le Vietminh luttait pour le Vietnam aux Vietnamiens, ses partisans étaient pauvres, fanatiques, absolus, tendus par une énergie qui inspirait en même temps la foi, le sacrifice et la terreur. En face de ces Spartiates, les Américains étaient les servants d'une machine de guerre sophistiquée et meurtrière, ils étaient à l'arrière des occupants démoralisateurs, appuyés sur des alliés corrompus, répandant des dollars au lieu de créer une mystique et gâchant par le spectacle dégradant de leur permissivité l'idéal de liberté qui animait les combattants du Vietnam du Sud.

Les difficultés qui ont fait perdre aux Américains la guerre d'Indochine se retrouvent sur les autres points de cette périphérie sur lesquels ils ne veulent pas lâcher pied. La Yougoslavie a une morphologie géographique qui ressemble à celle du Vietnam. Dans ce vaste maquis montagneux, les Allemands, en aucune phase de leur occupation, n'ont pu éliminer les groupes de partisans qui leur échappaient dans ce terrain inaccessible, comme le firent plus tard les troupes du Vietminh. Une intervention américaine en Yougoslavie risque donc d'exposer les troupes américaines à cet enlèvement dans une guérilla à la fois coûteuse, inefficace et paralysante pour d'autres opérations. Leur infériorité idéologique sera également la même qu'en Indochine. Car les communistes pourront tenter la constitution d'un front des communistes qui fut réalisée en 1944 sous la direction féroce de Broz-Tito, tandis qu'on ne voit aucune solution « démocratique » capable de mettre fin aux haines furieuses et aux vendettas sanguinaires qui séparent Croates et Serbes, catholiques et orthodoxes. Quant au jeu complexe à mener entre les différents successeurs de Broz et aux pachaliks qui se créeront à la suite, il est permis de se demander si les soviétiques ne sont pas mieux placés que les américains pour jouer ce jeu subtil.

La politique de *containment* est une politique réaliste qui suppose une grande indifférence à la morale et à l'opinion mondiale. Là encore, les Soviétiques sont mieux placés que les Américains. Ces derniers peuvent pourtant pratiquer, quand ils le veulent, cette superbe indifférence. Mais, chez eux, elle est intermittente, soumise à d'étranges fluctuations engendrées par leur puritanisme et leurs préventions démocratiques. Ils n'ont pas osé écraser Hanoï sous les bombes atomiques, sanglante ablation qui eût entraîné des centaines de milliers de morts, mais ils n'avaient pas hésité devant cet effroyable holocauste lorsqu'il s'agissait de détruire Hambourg et Dresde sous les bombes au phosphore. Ils s'indignent, en revanche, devant les millions de victimes du stalinisme, mais cela ne les empêche pas de ranger parmi les « libérateurs » des peuples ce Broz-Tito qui fit massacrer froidement six cent mille Croates, massa-

cre aussi méthodiquement exécuté que celui qui fut réalisé par ces Khmers rouges auxquels les dirigeants américains manifestent aujourd'hui une discrète sympathie.

La politique du *containment* est une politique indispensable à notre indépendance à tous. Mais elle est une politique bien difficile à conduire pour des Etats démocratiques : car leur volonté de respecter, sous prétexte de liberté, le cheval de Troie installé chez eux paralyse leur efficacité qui n'est pas moins compromise par leur prétention d'agir conformément à la morale. Et le prédicant Jimmy Carter est bien le dernier homme en qui on puisse avoir confiance pour franchir sans sourciller les obstacles qu'il rencontrera sur sa route.

Car une politique réaliste est une politique sans faiblesse. Une politique de salut public ne se fait pas avec de bons sentiments, mais avec des calculs justes. Et la politique du *containment*, en tant qu'elle est désormais une politique de salut public, ne se fait pas seulement avec des protestations, mais avec des actes. Ce sont ces actions significatives qu'attendent des USA les peuples inquiets situés dangereusement sur la lisière du *containment*. Or ces actes qui prouvent la puissance et qui affirment la résolution sont assurément plus importants pour l'avenir des nations encore libres que la défense inconditionnelle des plaines mystiques de Canaan, à laquelle sont si passionnément attachés Mme Simone Weil et les électeurs influents des quartiers juifs de New-York.

Maurice BARDECHE.

Giorgio ALMIRANTE.

INTRODUCTION

à l'œuvre de Robert BRASILLACH

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro la publication en Italie d'une étude consacrée à l'œuvre de Robert Brasillach par Giorgio Almirante, secrétaire général du MSI, chez l'éditeur Ciarrapico, 3 Viale Paroli, à Rome. Giorgio Almirante commença sa carrière comme professeur de lettres. Il a gardé de cette formation le goût et le don de la critique, une très vive sensibilité littéraire et l'instinct de la synthèse. La partie centrale du volume édité récemment par Ciarrapico est intitulée L'homme et l'artiste et elle contient un examen en quatre-vingt pages de l'œuvre de Robert Brasillach qui est une étude à la fois pénétrante et émouvante méritant de prendre place parmi les meilleures pages consacrées à l'écrivain et au poète. C'est le début de ce chapitre central dont nous donnons ci-dessous la traduction. Nous en continuerons la publication dans les numéros suivants de Défense de l'Occident.

L'homme et l'artiste : plus que chez tout autre, il s'agit chez Robert Brasillach d'une dualité inséparable et non de deux pôles distincts et pourtant reliés de sa personnalité. Impossible d'aborder l'art de Brasillach en le séparant de sa sensibilité et inversement. C'est ce qui pourrait paraître bien naturel et même banal, s'il ne s'agissait pas ici d'une exception, ou du moins d'un cas limite qu'on retrouve très rarement. Que tout artiste porte dans son art à chaque instant sa sensibilité personnelle, c'est là un fait évident et bien

naturel ; que ce soit à travers cette sensibilité personnelle du créateur que s'exprime l'effort intellectuel et parfois physique qu'exige la transmutation artistique de la matière « inerte et sans écho », cela aussi est naturel et évident. Mais que l'artiste soit tout entier dans sa sensibilité personnelle et que, malgré l'effet déformant de l'imagination qui anime toute création, on le retrouve à chaque instant lui-même, tel que la vie l'a façonné, c'est là ce qui n'est pas habituel et banal, mais qui se rencontre très rarement : et c'est ce qu'on trouve à chaque instant chez Brasillach d'un bout à l'autre de son œuvre : un romancier dont tous les personnages sont des reflets de lui-même et de ceux qu'il a aimés dans le cercle familial, un critique qui dans les livres des autres semble toujours s'appliquer à se retrouver lui-même ou, tout au moins, à retrouver quelque partie secrète de lui-même, un traducteur et un évocateur des écrivains classiques qui découvre dans la Rome de Virgile les paysages et le soleil du Maroc qu'il a connus dans son enfance et qui, dans son anthologie des poètes grecs, perçoit cette allégresse et cette vitalité méditerranéennes qui caractérisent toute son œuvre.

Brasillach est donc un poète lyrique, essentiellement : qu'il écrive des poèmes d'amour ou ses poèmes de prison, qu'il écrive des romans ou des articles, qu'il traduise ou qu'il interprète d'autres écrivains, c'est toujours de lui-même, de ce qui l'entoure, de ce qu'il aime, de ceux qu'il aime, de sa manière de comprendre la vie, de jouir de la vie, de sa manière d'affronter la mort qu'il parle en réalité. Ce poème qui est toute son œuvre, une faible partie seulement en est écrite en vers, presque tout est une œuvre en prose : mais ce n'en est pas moins un poème.

Mais Brasillach, non par un choix délibéré, ou par quelque vocation, mais à cause des vicissitudes de sa brève existence et de la conjonction de ces vicissitudes avec les événements dramatiques de l'histoire en France et en Europe, est aussi un écrivain qui représente toute une époque, une époque qu'il a vécue en y participant pleinement, une époque dont les racines sont nourries par la pensée des premières années du vingtième siècle, mais dont l'ombre s'étend sur ceux qui seront des jeunes gens vingt ans après sa mort,

puisque c'est aux « soldats de la classe 60 » que s'adresse son dernier message. Ainsi par un miracle plus facile à sentir et à admirer qu'à analyser et à expliquer, le lyrisme individuel de Brasillach se transforme — dans ses poèmes comme dans ses romans, dans ses écrits autobiographiques comme dans ses essais historiques ou littéraires — son inspiration devient une étonnante orchestration des thèmes de son époque : dans une tonalité juvénile et lumineuse, avec un accent mystique qui semble emprunté aux chœurs des tragédies grecques, aux chansons de geste ou aux mystères du moyen-âge. À cause de cela, le personnage qui parle en lui devient un symbole : et quand, tout proche de la mort, il trouve les accents les plus touchants de sa sensibilité, quand il est tout seul dans son étroite cellule de la prison de Fresnes, lisant les Evangiles et les derniers poèmes d'André Chénier « son frère au col dégrafé », il a le droit de dire : « Se pressent autour de moi tous les captifs du monde », car il est conscient, non pas fièrement, mais évangéliquement conscient, d'être au-delà de la tombe le porteur d'un message d'humanité, d'une voix, qui seront sensibles à d'autres générations.

C'est pour cela qu'il s'agit d'un cas exceptionnel, ou, du moins, d'un cas limite. Tandis qu'il y a, en effet, plus d'un exemple d'écrivains « engagés » qui ont réussi à donner une expression artistique à leurs écrits quand il s'agit aussi de pages consacrées à la description des phases dramatiques de l'histoire de leur temps, ici, nous nous trouvons en face d'un poète, d'un tempérament lyrique, d'un « trouvère », qui, en évoquant avec tendresse sa propre existence, a réussi à exprimer son temps, c'est-à-dire les espoirs, les peines, les souffrances, l'espoir de milliers d'êtres humains en s'interrogeant lui-même et en étant aussi pleinement leur porte-parole, en gardant en même temps une simplicité parfaite d'expression, comme si tous parlaient ainsi par sa voix. La tragédie de notre temps a trouvé en lui son poète lyrique : il a été l'homme dont la parole se fait poème en un des moments les plus tragiques et les plus significatifs de la destinée des hommes et de leurs communautés.

La philosophie de l' « acceptation ».

Voyons donc ce qu'on pourrait appeler la « philosophie » de Robert Brasillach : sans oublier qu'il aurait sur-sauté si quelqu'un l'avait défini comme un « philosophe » — mais toutefois sans oublier qu'il a affronté la mort avec un calme digne de Socrate, non seulement en montrant la force d' « accepter », comme il le dit lui-même, la coupe amère du destin, mais encore en montrant la force encore plus haute de faire de sa mort, comme l'avait fait Socrate, l'exemple du passage à une autre vie, l'exemple de la foi en l'immortalité de l'âme et en la valeur éternelle des convictions qui lui permettaient son courage devant la mort.

Ecrivant sur André Chénier dans la cellule de la prison de Fresnes et parlant de lui comme il aurait parlé de lui-même à cause de la surprenante ressemblance de leurs destins, Brasillach notait que ceux qui, de l'autre côté de la barricade, portaient la responsabilité de sa fin dramatique, les émigrés qui avaient rejoint l'armée de Coblenz (et Brasillach pensait ici aux journalistes « collaborationnistes » qui s'étaient réfugiés à Sigmaringen) et les jacobins vindicatifs et féroces (et Brasillach pensait ici à ceux qui l'avaient condamné), s'étaient avec le temps presque réconciliés sur le nom de Chénier et sur le mythe qu'il représentait, dénouement qui consacrait le triomphe *post mortem* du poète assassiné. Mais aussitôt il ajoutait (et ici, c'est bien l'homme qu'il y avait en lui qui dictait ce mot à l'écrivain et faisait de lui l'interprète de sa propre sensibilité et de sa propre philosophie) :

« Les admirations allaient au poète, on le sait, et laissaient de côté le prosateur politique, un peu embarrassant. Mais elles s'exprimaient, et c'était beaucoup, elles auréolaient de légende le poète assassiné, elles dressaient dans l'éternel ce qui sans la mort n'eût peut-être été qu'éphémère. Cela ne veut pas dire qu'il n'eût pas mieux valu et que lui-même n'eût pas souhaité le bien qu'il aimait par dessus tout, en héritier véritable de la Grèce : la vie. Je partage son opinion. »

Tel est le fond véritable de la philosophie de Robert Brasillach : l'amour de la vie, la joie de vivre, la recherche du bonheur, jusqu'au bord de la mort. Dans sa cellule, écrivant ce qu'il sait être en réalité ses dernières paroles, il les dédie à un poète assassiné au moment où il est parfaitement conscient d'être à la veille d'une fin pareille. Mais du poète assassiné, ce qu'il retient, par une sorte de métempsychose épurée, ce n'est pas sa malédiction contre la bassesse et la haine de ses ennemis, ni la certitude de leur survivre dans le souvenir des hommes, ni la certitude — qui devait se réaliser — de les contraindre par sa fin tragique à devenir plus tard les défenseurs de sa mémoire : non, ce que Brasillach retient de Chénier, c'est l'amour de la vie, un amour si lucide, si complet, si absolu qu'il était incapable de se transformer en désespoir, même au moment où la vie allait lui être si tragiquement arrachée, mais assez fort, au contraire, pour se transformer en espérance, l'espérance de la vie éternelle : et d'une vie éternelle, disons-le sans blasphème, qui est moins une consolation de la religion qu'un immense espoir humain, d'une vie éternelle qui continue notre vie en ce monde et ne la transforme pas, qui donne un avenir et qui ne déracine pas, qui transplante dans l'éternité ce qui fait la joie de la vie sans en changer la nature, comme les « joues fraîches » des petits enfants de sa sœur que le poète aimait caresser à travers les barreaux du parloir.

Cette joie de vivre, Brasillach la porte en lui depuis son enfance : et depuis son enfance, sa joie de vivre avait subi bien des coups du destin. C'est une bataille dans laquelle — nous l'avons vu au moment le plus tragique, celui qui précéda sa mort — la joie de vivre réussit toujours à triompher : mais, c'est une bataille très rude, dans laquelle l'amour et la mort marchent toujours de compagnie, comme dans le poème de Leopardi, condition l'une de l'autre. On a l'impression d'entendre la *Cinquième Symphonie* quand nous percevons les alternances de cette vie, avec ces coups durs et réguliers que le destin frappe à la porte et cet élan de l'orchestre soutenu par la foi de la créature au moment où elle devient elle-même créatrice parce qu'elle est l'expression, pour ainsi dire religieuse, du chœur des espoirs humains.

La joie de vivre, on la retrouve dans le climat même dans lequel Robert vit pour la première fois la lumière du jour : dans ce climat du midi de la France, du Roussillon, tout près de cette Espagne dont sa famille tira son origine, il n'y avait pas si longtemps (et en plus d'une occasion Brasillach s'en montre fier, particulièrement en 1936, quand à la communauté des origines s'ajouta la communauté des destins) ; la joie de vivre, on la trouve encore dans ce climat chaud du Maroc où la petite cellule familiale put se former quelque temps autour du père officier ; cette joie de vivre, surtout, on la reconnaît chaque fois que la pensée de Robert se tourne vers le souvenir de cette époque, et qu'il la revoit dans le visage de sa mère, dans les yeux de sa mère, dans le caractère de sa mère que, d'un bout à l'autre de son existence Robert regarde comme inséparable de sa propre vie : de cette mère pour le salut de laquelle Robert se constituera prisonnier et se mettra volontairement entre les mains de la mort.

Et voilà que le drame surgit, tout d'un coup : la nouvelle de la mort de son père, tué avec ses hommes dans une embuscade au Maroc après le retour en France de sa famille.

Le souvenir de cette mort dramatique de son père ne le quittera jamais. A la prison de Fresnes, le 13 décembre 1944, il rappèlera cet événement dans une lettre : trente ans avaient passé entre 1914 et 1944, mais Robert avait un pressentiment en se souvenant de cette date lointaine. Ce n'était pas seulement un souvenir : cette mort lui rappelait quelle mission on a dans la vie et qui donne un sens à la vie. Ce message était celui d'un soldat qui avait fait son devoir à son poste pour servir son pays et qui, de sa tombe, ordonnait à son fils, sans discours, de faire lui aussi son devoir pour son pays, quoi qu'il advienne, de vivre pour son pays.

Vivre et écrire.

Et la joie de vivre reprit. Ce fut la poésie. Robert sort à peine de l'enfance quand il commença à écrire. Il le fit parce qu'il aimait saluer la vie, la nature, ce qui lui parais-

sait accueillant autour de lui, les visages qui l'entouraient, ses premières amourettes. Il le fit parce qu'il sentait qu'il devait communiquer aux autres sa joie juvénile, son inspiration naissante d'artiste. Il le fit parce qu'il sentait qu'il avait quelque chose à dire, parce qu'il sentait que la vie n'est pas un bien qu'on possède en propre, mais qu'on partage, et que la poésie, l'art, la littérature sont l'instrument de communication entre l'individu et la communauté, entre celui qu'on est et la génération dont on fait partie. Dès le moment où, tout jeune encore, Brasillach eut cette intuition, vivre et écrire furent pour lui inséparables. En réalité, il faut dire qu'il a vécu pour écrire et qu'il a écrit pour vivre, non pas au sens professionnel du terme, mais en son sens spirituel, pour vivre sa vie.

C'est le secret de sa prodigieuse fécondité. Quand on pense qu'il a commencé à écrire et à publier en 1923, à quatorze ans, et qu'on l'a assassiné en 1945, au mois de février, et que pendant ces vingt deux années dont beaucoup ont été occupées par des études difficiles, par des voyages nombreux, qu'il a été mobilisé, qu'il a été prisonnier, qu'on lui a fait son procès, qu'il a été condamné, et que, malgré cela, il a trouvé le temps de remplir les douze gros volumes de ses *Œuvres Complètes* consacrées aux sujets les plus variés, que ces douze gros volumes ne renferment pas la totalité de son œuvre littéraire parce que certaines pages ont été perdues et que d'autres sont restés inédites, conformément à son propre vœu, alors on peut se convaincre qu'il a véritablement « vécu pour écrire » et que le peintre qui voudrait le représenter de la façon la plus expressive devrait le montrer dans ces journées de Fresnes où, privé de porte-plume, il ne pouvait utiliser qu'une plume qu'il avait plantée dans le tuyau d'une pipe et pendant lesquelles, après avoir vécu pour écrire, il écrivit ces vers immortels pour ne pas mourir dans le souvenir des hommes.

Il serait tout à fait faux d'imaginer Brasillach comme un écrivain étourdissant, produisant inépuisablement par « routine », ou comme un industriel de la littérature et du journalisme, appliqué, patient et en fin de compte fier de son savoir. Ce n'est pas le « métier » qui a pu rendre pos-

sible le prodige de toutes ces innombrables pages. C'est seulement la joie de vivre.

Et pourtant l'adolescence studieuse de Robert avait été rude. Au lycée Louis-le-Grand, puis à l'Ecole Normale Supérieure, les études étaient sérieuses. Brasillach lui-même rappelle que pendant ces années, il travaillait constamment pendant onze ou douze heures par jour. Les pages de grand format reproduites en fac-similé dans ses *Œuvres Complètes* permettent d'avoir une idée de ce labeur constant. Mais la joie de vivre demeurait.

Voici comment Robert décrit ces années dans cette délicieuse autobiographie de sa jeunesse qu'il a intitulé *Notre avant-guerre* :

« Oui, la fièvre de la jeunesse nous l'avons connue. La fièvre de l'esprit, à travers les constructions les plus hasardeuses comme les plus solides, les découvertes, les tentations. Et la fièvre de Paris. Et la fièvre du cœur aussi. Et la fièvre de voir et de toucher. Et les trois concupiscences, celle de l'esprit, et celle des sens, et la plus forte de toutes, celle de la vie. Comme nous étions prêts à entendre ceux qui, en ces années, nous conseillaient de ne pas choisir, de ne pas nous limiter, de laisser courir autour de nous-mêmes nos désirs et nos tentations ! Les plus sages espéraient de l'avenir la modération, la naturelle accalmie : mais en attendant, ils laissaient battre le sang à leurs tempes, ils s'avançaient avec un appétit merveilleux vers tout ce qui était permis et tout ce qui était défendu, vers les fruits de tous les paradis terrestres, miraculeusement suspendus à chaque arbre proche de leur main. »

Dès qu'il aborda à la vie politique, il y porta la même joie salubre. Il vint en Italie en touriste et le fascisme italien, si différent du régime allemand, lui plut et l'enchantait parce que les gens étaient souriants, parce que les jeunes étaient souriants et parce que sur tous les visages se lisait la joie de vivre. Il ne s'appliqua pas, dans ce premier contact, aux analyses politiques et aux jugements profonds, pas toujours favorables, qui vinrent ensuite, quand le drame éclata et quand la politique devint un engagement. Il

exprima joyeusement, avec une spontanéité juvénile, ses impressions immédiates. Il écrivait, toujours dans *Notre Avant-guerre* :

« L'extravagance des adversaires du fascisme se trouve avant tout dans cette méconnaissance totale de la joie fasciste. Joie qu'on peut critiquer, joie qu'on peut même déclarer abominable et infernale, si cela vous chante, mais joie. Le jeune fasciste, appuyé sur sa race et sur sa nation, fier de son corps vigoureux, de son esprit lucide, méprisant des biens épais de ce monde, le jeune fasciste dans son camp, au milieu des camarades de la paix qui peuvent être les camarades de la guerre, le jeune fasciste qui chante, qui marche, qui travaille, qui rêve, il est tout d'abord un être joyeux. Avant de la juger, il faut d'abord savoir qu'elle existe, et que le sarcasme ne l'entamera pas. Je ne sais pas, si comme l'a dit Mussolini, « *le vingtième siècle sera le siècle du fascisme* », mais je sais que rien n'empêchera la joie fasciste d'avoir été, et d'avoir tendu les esprits par le sentiment et par la raison. »

Puis les trois coups de la tragédie retentirent, avec les implacables exigences de la réalité. L'avant-guerre de Brasillach, dans le livre que nous venons de citer, se termine en 1939, à la déclaration de guerre. Et l'auteur termina son livre avec la conscience claire et manifeste de clore irrévocablement un cycle de son existence et de celle de ces contemporains. C'est la fin d'une époque, c'est l'instant mélancolique des adieux, on prend congé d'une réalité qu'avait remplie toute entière la joie de vivre, la soif de connaître, de « goûter à toutes choses », comme il le répétait. C'était le commencement d'un avenir cruel et obscur, aussi redoutable que mystérieux, parce que les lueurs du drame avaient précédé le drame lui-même, parce que les esprits clairvoyants, et Brasillach était parmi eux, savaient qu'il entraînerait la ruine de leurs pays.

Mais la joie de vivre, ou, tout au moins, la volonté de vivre et de continuer à percevoir le goût de la vie, quelle qu'elle soit, non par cynisme et pas davantage par stoïcisme, mais par pure, simple et courageuse acceptation, cette joie de vivre fut encore la plus forte : et Brasillach continua

à vivre pour écrire et à écrire pour vivre, il continua à écrire pendant qu'il était mobilisé et qu'il se trouvait dans les casemates du front, pendant qu'on le rappelait du front pour le soumettre à une première enquête judiciaire (comme rédacteur en chef de *Je suis partout*, journal qui avait été intrépidement antibelliciste), quand il passa du front dans un camp de prisonniers, et encore dans les baraquements de son camp allemand où il écrivit un chœur parlé pour les absents, traduisant ainsi physiquement, pour ainsi dire, cette solidarité qui avait été de tout temps sa vocation ; il continua à écrire quand il fut libéré et qu'il participa avec la ferveur d'un militant et d'un journaliste, et surtout avec l'enthousiasme d'un écrivain et d'un artiste, d'un homme de la rue, à l'espoir qu'avait fait naître le maréchal Pétain ; il écrivait encore, réfugié dans une mansarde, lorsqu'il refusa de s'enfuir et qu'en restant à Paris, il s'exposait à la fureur et à la vengeance, lorsqu'il se constitua prisonnier pour faire libérer sa mère, pendant l'attente de son procès et aussi après sa condamnation et après le rejet de sa grâce, et ses dernières lignes furent celles qu'il écrivit, le matin de son exécution, sous le titre de *La mort en face*, alors même qu'écrire pour vivre n'avait plus de sens, qu'écrire pour vivre avait désormais un sens nouveau — tragique et sublime — celui d'écrire pour survivre.

La recherche du bonheur.

C'est cette même joie de vivre qui a encore sauvé Brasillach en prison, dans cette épreuve qui est la plus rude pour tout homme, non seulement en raison des risques, des tortures et des dangers, mais surtout à cause de cet ennemi de tout être humain et principalement de tout homme qui a une vocation d'artiste : la solitude.

Sur cette solitude du prisonnier, Brasillach, dans le *Journal d'un homme occupé* qui est la suite de *Notre Avant-guerre*, a écrit une page exemplaire, digne de prendre place dans une anthologie qui rassemblerait les pages les plus célèbres écrites depuis des siècles dans les cachots des prisons du monde entier :

« Ce qui pèse particulièrement sur les prisonniers, c'est l'impression que le temps coule *en dehors d'eux*. Les hommes vieillissent, d'habitude, avec le temps ; ils vieillissent avec leur femme, ils vieillissent pendant que leurs enfants grandissent. Les prisonniers savent que loin d'eux leur femme s'avance dans le temps, et leurs enfants grandissent, mais eux ils en sont restés à ce jour de printemps si tiède où ils ont été faits captifs, et ils retrouvent soudain, un jour, un univers vieilli auquel ils n'ont point eu de part. Alors, dans cet arrêt solennel de la durée autour d'eux, il leur arrive de réfléchir, de préparer l'avenir pour mettre les bouchées doubles quand ils seront rentrés, c'est-à-dire de rattraper ce temps qui a fui loin d'eux. C'est pourquoi leur solitude et leur expérience ne sont point inutiles, car ils ont reconstruit au fond de leur cœur ce qu'ils ne voient point. »

Voyez comment de la profonde mélancolie du prisonnier qui ne pourra pas voir vieillir auprès de lui ceux qu'il aime, qui est condamné à rester étranger à tout ce qui arrive dans le monde des hommes libres, on passe sans transition à la joie de vivre retrouvée et triomphante de l'homme qui reconstitue « dans son propre cœur » tout ce qui a été soustrait à sa vue, à ses sens, à son amour, à son espérance.

Brasillach mérite ainsi la qualité de « prisonnier volontaire » qu'il s'est attribuée lui-même : et c'est justement dans la période la plus cruelle de son existence, dans le passage d'une prison à une autre, d'un isolement à un autre, d'une persécution à une autre, qu'il affine et complète sa sagesse de la joie de vivre, qui est, en définitive, la sagesse contenue dans ce mot qu'il a tant aimé : le bonheur.

Au jeune romain Paulin qui propose « la grandeur » (et peut-être Brasillach pensait-il à quelqu'un de ses compatriotes maniaque de cette « grandeur »), l'empereur Titus, dans sa pièce *Bérénice*, répond par ces mots : « Pour moi, j'aimerais mieux promettre à notre nation seulement le bonheur. » Et cette quête du bonheur Brasillach va la poursuivre tout le long de son œuvre, soit pour la définir comme la *Pierre philosophale* de l'esprit humain, soit pour en attribuer

l'anxiété et le désir aux personnages qu'il imagine dans ses romans, et même aux écrivains desquels il cherchait à fixer les traits dans ses nombreux essais critiques. Décrivant Marcel Proust dans *Portraits d'après La Recherche du temps perdu*, il entre, avec son procédé habituel de critique psychologique, dans l'âme même de celui qu'il étudie, écrivant de lui :

« L'œuvre de Marcel Proust porte un titre trompeur. Ce n'est pas à *la recherche du temps perdu* qu'est parti, au cours de sa vie douloureuse, le reclus de la rue Hamelin, — c'est à *la recherche du bonheur perdu*. Simple différence de mots, dira-t-on, puisque pour lui le bonheur, c'est justement le passé, le temps perdu. Mais il me semble que l'importance de ce changement est au contraire assez significative. Si Proust avait été franc, il aurait avoué qu'il partait à la recherche du bonheur : le temps perdu et retrouvé, ce n'est qu'un pauvre *ersatz*, un simili bonheur dont il faut bien se contenter. C'est le résultat final, ce n'est pas, quoi qu'il puisse sembler, le point de départ de son œuvre. »

De même dans ses romans, le mythe du bonheur est l'objectif vers lequel tendent ses personnages, qui, dans la plupart des cas, sont des reflets de l'auteur lui-même ou des figures familières qu'il a aimées. Il s'agit de personnages, note Maurice Bardèche en présentant *Comme le temps passe*, qui acceptent leur destin, qui le respectent par une sorte de fatalisme, qui savent saluer leur destin avec amitié : et qui, en échange de cette sagesse et de cette acceptation, obtiennent que le temps s'arrête, qu'ils ne soient plus obsédés par la fuite du temps, qu'ils s'arrêtent avec plaisir dans le moment que le temps leur donne. Ces pauses miraculeuses, c'est ce que l'on appelle le bonheur.

Cet aspect fondamental de l'art et de la personnalité de Robert Brasillach a été exprimé de manière admirable par Henri Massis, qui fut un des amis de Robert comme journaliste et comme critique, dans l'*Introduction* qu'il écrivit en tête du douzième tome des *Oeuvres complètes* de Robert Brasillach.

« Toute l'explication de sa vie et de sa mort tient là. Dans un monde où se déroulait la chaîne des révolutions et des guerres, Brasillach ne voulait plus songer qu'à l'avenir, à ceux qui viendraient, qui auraient vingt ans, plus tard. Et son dernier rêve aura été celui d'un bonheur français. « *Un mot nous sera rendu un jour, disait-il à la fin d'un article de l'été 1944, un mot qu'il faudra protéger, car il est fragile, et que j'aime mieux voir inscrit au cœur des hommes que sur le fronton des édifices, un mot qu'il ne faudra plus sacrifier à d'autres mots plus enivrants, un mot qui résumera nos droits et ceux de nos foyers, notre paix, notre calme aux lieux choisis par nous, notre ciel sans bruit, nos nuits sans tonnerre, nos amis présents, nos rues sans danger ; un mot qui synthétisera l'équilibre que nous voulons entre l'ordre et l'épanouissement, le mot que nous voudrions voir fleurir sur tant de ruines et que d'avance il ne faut point offenser, dont il ne faudrait pas empêcher la naissance : LE BONHEUR. »*

« Ce mot et son charme retentiront longtemps encore au cœur de la jeunesse. Parce que Robert en a rêvé pour elles, les générations futures lui garderont une secrète ferveur. C'est par la porte de l'Espérance que Brasillach est entré dans la légende qui l'auréole et lui donne sa figure d'éternité. »

Quatre vers très simples et un mot confirment ce qui précède. Ces quatre vers sont ceux d'une épitopie que Brasillach dans *Portraits* dédiait à Charles Maurras qui fut son maître en journalisme, en politique, en patriotisme, et surtout son modèle d'existence, épitaphe qui pourrait être tout aussi bien dédiée à Brasillach lui-même :

*Je ne conduis vers mon tombeau
Regret, désir, ni même envie,
Mais j'y renverse le flambeau
D'une espérance inassouvie.*

Et le mot est « le charme ». « Le charme de ces jours », il le dit textuellement dans un des vers les plus émouvants des *Poèmes de Fresnes*, dans son *Épître dédicatoire*. Ce sont les jours de la prison la plus dure, il a alors les chaînes aux

pieds. Ce sont les jours de son procès. Ce sont les jours de la condamnation. Ce sont les jours qui précèdent immédiatement son exécution. Et Brasillach en perçoit le charme, il en sent, il en communique la secrète magie : parce que c'est en cela, même en ce moment, surtout en ce moment, à l'approche de la mort, de la mort injuste de ceux qui sont sacrifiés sans être coupables, qui ne regrettent pas les joies de la vie, qui ne sont pas soutenus par l'espérance humaine, c'est en ce calme même que réside la sérénité du bonheur.

La philosophie de la mort.

On passe ainsi de la sagesse de la vie à la sagesse de la mort : de la quête du bonheur à la volonté du témoignage, c'est-à-dire à l'expression pleine et entière de ce qu'il y a de plus humain et de plus achevé chez Robert Brasillach. C'est la résonance même de cette âme, sur laquelle il faut donner la parole à Maurice Bardèche qui a écrit des pages qu'il faut placer ici parce qu'elles sont celles qui donnent tout leur sens au drame et à la gloire de Brasillach (1).

« La mort peut venir : elle accomplit son œuvre plus qu'elle ne l'interrompt. Il n'a pas changé devant elle, ne s'est pas tendu ni raidi. Jamais plus humain que dans ces derniers jours. La prison n'a pas été pour lui le lieu où le temps s'arrête, mais celui où le temps se retrouve, et les images dont il la peuple, la campagne qui apparaît au travers des barreaux, les souvenirs, les heures de lassitude, les camarades entrevus, chose étrange, ce sont encore des images de la vie, elles ont gardé un air de bonheur. Ce renoncement stoïcien sans la dureté stoïcienne, cette acceptation du sort pleine de regrets amers et paisibles, cet héroïsme sans la comédie de l'héroïsme transforment une mort : elle ne nie pas, elle affirme, elle n'est plus le vieil échec na-

(1) Le passage cité ici, extrait d'une **Introduction** de Maurice Bardèche aux **Poèmes de Fresnes** est, en réalité, la citation d'une préface écrite par Bernard de Fallois pour une édition des **Sept Couleurs** au Club du Livre du Mois.

vrant et vide, elle se charge au contraire de significations. Il est beau que pour finir, cessant de chercher dans ses livres la figure de Brasillach, nous puissions interroger sa mort même comme un livre. Les réflexions qu'elle inspire n'ont plus rien de littéraire : c'est que jamais chez lui la morale n'a été séparée de l'art. Seulement cette morale ne s'exprimait pas en idées, elle n'avait rien d'abstrait ni de dogmatique, ce n'est pas une formule mais une attitude qui la définit. Attitude où se résume parfaitement une vie dans laquelle l'esprit n'a jamais perdu ses droits, sans que la réalité soit méprisée ou méconnue. Par là le dernier visage du jeune poète devient plus exemplaire encore qu'émouvant. Il a vécu sa mort, ce qui est si rare, et, ce qui est plus rare encore, il a évité les deux écueils où se perdent tant d'existences, celles qui ne se sont pas réalisées, et celles qui se sont répétées. »

Les *Poèmes de Fresnes* qui sont sans aucun doute le couronnement de l'œuvre de Robert Brasillach et qui se trouvent être aussi son œuvre la plus connue, représentent par le nombre de pages bien peu de choses en regard de son abondante production. Mais, pour les raisons que nous avons dites et surtout par le fait qu'ils sont pour ainsi dire la conclusion d'un itinéraire exemplaire consacré tout entier au culte et à l'exaltation de la vie, ils résument et mettent en lumière toute la thématique de l'œuvre de Brasillach : en dépit de leur fragilité — branches légères secouées dans une terrible tempête — ils restent comme un témoignage bouleversant, et, par l'écho qu'ils ont suscité, par les répercussions spirituelles qu'ils ont eues dans des milliers de consciences, de jeunes consciences surtout, ils ont été, disons-le sans aucune emphase, sans aucune exaltation posthume, un véritable moment de l'histoire. Je veux dire que ce *Mie Prigioni* (1) de Brasillach, s'il peut ne pas être regardé par ses persécuteurs comme « plus grave qu'une bataille perdue », est en tous cas et continuera à être une gran-

(1) C'est le titre du livre célèbre de Silio Pellico, qui parut en Italie au début du mouvement du Risorgimento, et qui produisit à cette époque une émotion qu'on peut comparer à celle que soulevèrent les livres de Soljenytsine chez nos contemporains.

de bataille gagnée devant les cœurs pour tous ceux qui ont pensé et qui pensent encore que l'année 1945 n'a pas été celle de la libération de l'Europe, mais l'année de Yalta, c'est-à-dire celle de la défaite de toute l'Europe, l'année où l'Europe prit conscience, dans le martyre et au-delà du martyre, de sa mission de se relever de son désastre et de construire son unité. Et c'est de cette mission de l'Europe dont les *Poèmes de Fresnes* et les pages écrites en prison sont l'Évangile.

Le message de la prison.

Car on ne peut réfléchir sur les *Poèmes de Fresnes* et en comprendre tout le sens, en les séparant de tout ce que Brasillach a écrit à Fresnes pendant ces semaines de solitude, de méditation, de travail, dans cette paix du cœur qui les accompagna : c'est-à-dire de la *Lettre à un soldat de la classe soixante*, du petit texte très bref intitulé *La mort en face*, de l'essai sur André Chénier, des lettres écrites de la prison à sa famille, à son avocat Jacques Isorni, à François Mauriac qui avaient demandé à De Gaulle la grâce du condamné. La *Lettre à un soldat de la classe soixante* était adressée par Brasillach aux jeunes garçons qui avaient cinq ans à l'époque où il écrivait (l'âge qu'avait Robert lui-même en 1914, à la mort de son père, tué au Maroc) et qui devaient avoir vingt ans en 1960, quand lui certainement ne sera plus et quand peut-être ne seront plus perceptibles ni l'écho laissé par sa propre existence ni même celui du drame historique au milieu duquel il avait vécu. La *Lettre à un soldat de la classe soixante* est donc, elle aussi, une sorte d'évangile. C'est le message du poète, c'est le message de tous les vaincus de cette tragédie, le message de tous les captifs, le message d'une génération qui s'éloigne à une génération qui arrive : et c'est, évangéliquement, un message d'espérance. Et d'abord, dès les premières lignes, c'est le poète qui parle, le poète qui vécut pour écrire et qui dans ce qu'il écrivait alors, arriva, même dans la rude cellule de Fresnes, à une sorte de sérénité franciscaine :

« Je commence ces lignes, par une après-midi de novembre, bien claire et bien douce, dans la cellule 344 de la première Division, à la prison de Fresnes. Comme je n'ai pas de porte-plume, j'ai enfoncé une plume dans le tuyau de ma pipe. La fenêtre est grande ouverte, et, à travers les barreaux, j'aperçois la campagne rousse de l'automne, la ligne des collines, le lycée Lakanal au loin, et le parc des Sceaux. En me penchant, je sais que je puis distinguer la Tour Eiffel à travers la brume, et les bruits qui me parviennent sont ceux d'un match de football au stade de la Croix de Berny. Il y a trois semaines que la voiture cellulaire m'a amené ici. »

La fenêtre est défendue par des barreaux, la soirée est claire et douce, Paris est à l'horizon et les bruits qui parviennent jusqu'à la cellule 344 font entendre au loin la rumeur de la ville, la rumeur de ceux qui sont libres et qui continuent à mener leur existence de chaque jour. Quelle poésie, quelle force d'âme, quelle sérénité, quelle supériorité spirituelle — presque inconsciente et par là pure de tout orgueil — chez ce prisonnier que la réclusion ne parvient pas à séparer du monde. Pourquoi ? Pour une seule raison : sa joie de vivre, malgré la prison qui ne réussit pas à lui faire détester le monde tel qu'il est, qui ne réussit pas à lui faire perdre cet amour profond de la vie. Mais ce n'est pas là tout ce que contiennent ces dernières pages de Brasillach prisonnier et proche de la mort. Il sait qu'il lui reste à lancer de sa prison un message qui ne soit pas seulement un message de résignation, sans haine et sans vengeance, mais un message de fierté et de justice. Un message qui serait aussi un jugement, le jugement porté par l'homme condamné à mort sur une « justice » de parti inique et basse. Écoutons-le :

« C'est la première fois, en somme, que je rencontre la Société, avec tout son attirail de moyen âge, ses huissiers, ses chaînes, ses gardes, ses hermines, ses toques et ses robes. Le moment vaut la peine qu'on s'y arrête. Et puis, la Justice, c'est un beau mot, la Justice, c'est six mille ans d'erreurs judiciaires. C'est la Justice après tout qui a condamné Socrate et le Christ, et André Chénier, et on se surprend à des assimilations bien peu modestes quand on y songe : mais il faut

admettre qu'il n'y a aucune institution humaine à avoir accumulé d'aussi imposantes erreurs, car la Guerre, elle, au moins, est inconsciente dans ses meurtres. Cela ne rend pas peu fier de s'approcher de cette Justice qui soudain va nous consacrer du seul sacrement qu'elle puisse accorder, celui de l'Imbécilité. Mais elle est là, quoi qu'on en pense, avec sa certitude au front et sa frousse au cœur, et c'est bientôt que je vais sauter le pas. »

Voilà Brasillach le combattant, voilà Brasillach le vainqueur, voilà le message de fierté et de force, le message de combat contre un ennemi « imbécile » au sens étymologique du terme, *imbecillis*, incapable de s'affirmer, impuissant dans sa force toute brutale, dans un orgueil de Barbare. Mais aussitôt, l'homme, en Brasillach, domine le combattant comme il a dominé l'écrivain : et à la fierté succède l'infinie tristesse de l'arrachement, de l'arrachement de ceux qu'il aime, des chers visages des petits enfants qui grandiront dans un monde irrévocablement fermé à celui qui va mourir. C'est le moment de la suprême prière (*Seigneur, éloignez de moi ce calice...*) quand Brasillach écrit au futur soldat de la classe soixante :

« Mais cette mort si menaçante, dont vraisemblablement je devrais m'inquiéter — ou ces formes de mort plus lente que sont d'autres condamnations — je puis dire sans forfanterie aucune que je m'en trouble pas, et que je n'en perds pas le sommeil. Je suis inquiet des inquiétudes qu'elle donne à des êtres qui me sont plus chers que tout, et si j'ai de l'amertume et du chagrin, du chagrin au bord des larmes, c'est en pensant surtout aux petits qui sont dans ma maison, à ces petits enfants de ma sœur qui me rappellent ce que nous fûmes, ma sœur et moi, dans notre enfance, parce que je me dis qu'ils m'oublieront, et que mon visage déjà doit s'estomper pour eux. Mais ensuite, je me dis qu'il n'y faut plus penser, et quant aux êtres chers qui ne sont pas des enfants, je sais bien que rien, même pas la mort, ne pourra me séparer d'eux dans leur cœur. Alors, je vis avec tranquillité de cette vie provisoire qui est la mienne, et je m'étonne même de contempler parfois des visages défaits par la peur. »

(à suivre)

Micheline PEYREBONNE.

LA LOI SALIQUE :

Une persistance dans l'erreur ?

Il y a dans notre Histoire un fait capital auquel les historiens font allusion à tout propos et qui, pourtant, n'a jamais fait l'objet d'aucune étude sérieuse. Je veux parler de la fameuse coutume, baptisée « Loi salique », selon laquelle une fille d'un roi de France ne pouvait monter sur le trône après lui, et devait s'effacer en faveur de son plus proche parent masculin.

Or, vous pouvez interroger les gens, même les plus érudits, tous n'ont sur le sujet que des notions confuses et contradictoires. Chaque historien a en effet donné en quelques lignes et toujours en quelques lignes, son point de vue sur la « loi salique », mais tous ont obstinément semé et entretenu la confusion à ce propos, sans se préoccuper le moins du monde des contradictions qui surgissent dès qu'on examine d'un peu près le sujet.

Ce qui prévaut en définitive, chez presque tous les historiens, qu'ils soient de droite ou de gauche, c'est l'auto-satisfaction que leur procure cette « loi », et l'affirmation qu'elle fut une bonne, une excellente chose. Affirmation gratuite : Aucune femme n'ayant régné sur la France, la preuve n'y a pu être faite que le règne d'une femme soit meilleur ou pire que celui d'un homme. Mais les expériences réalisées à l'étranger prouvent plutôt que le règne d'une femme a un peu plus de chances que celui d'un homme

d'être bienfaisant pour un peuple. N'oublions pas, par exemple, qu'Isabelle la Catholique chassa d'Espagne les Maures qui s'y accrochaient depuis sept siècles, qu'Elisabeth Ière et Victoria furent les plus grands souverains britanniques.

On a affirmé que la loi salique avait sauvé l'unité de la France et rendu celle-ci particulièrement forte. Or, dans les faits, nous constatons d'abord qu'elle provoqua les misères de la Guerre de Cent ans, et elle ne les provoqua que parce qu'elle était une transgression des coutumes naturelles du Moyen-Age en matière de succession, coutumes auxquelles la France n'échappait nullement ; et, ce qu'on sait moins, c'est qu'en 1317 et 1318, elle avait déjà failli déchaîner une guerre générale.

On a attribué à la loi salique la force particulière de l'unité française. Mais rien ne prouve, là non plus, que son absence ait empêché cette force. Ce fut par les mariages de leurs princesses héritières avec des princes également héritiers, que certaines nations d'Europe qui ne pratiquaient pas la loi salique, s'agrandirent démesurément et formèrent de puissants empires, très menaçants pour nos rois. Il n'est pas exagéré de penser que, sans cette loi, l'Europe qu'on essaie aujourd'hui tant bien que mal d'unir, eut été fédérée depuis longtemps, sous le sceptre de rois et de reines français.

Nos historiens prétendent encore sans rire qu'au moment de la Guerre de Cent ans, sans cette « loi » d'après eux bienfaisante, la France eût été absorbée par l'Angleterre. Cette affirmation paraît ridicule, si on veut bien se souvenir de l'état des deux nations à ce moment. La France était alors un pays beaucoup plus important, plus peuplé et plus puissant que l'Angleterre, et les mêmes historiens qui se répandent en affirmations gratuites n'en reconnaissent pas moins qu'Edouard III ou Henry V « rois de France autant que d'Angleterre », eussent tenu leur cour à Paris et parlé français. La vérité est que l'Angleterre insulaire avait beaucoup plus de chances de devenir alors une province française que la France une province anglaise.

Ce point de vue a été adopté par des historiens anglais qui se sont curieusement félicités de la défaite finale de leur patrie dans la Guerre de Cent ans, tellement il leur a paru certain que la vassalité de l'Angleterre envers la France eût été assurée par le triomphe de leurs rois qui se considéraient aussi comme les nôtres (Henry VIII et Elisabeth se disaient encore, parfois, rois d'Angleterre et de France).

De toutes façons, l'affrontement des rois d'Angleterre et de France n'était, pour ainsi dire, que le second épisode de l'histoire de la Loi salique. Sans cette loi, en effet, il n'eût jamais été question, pour les Français, d'avoir à choisir, comme disent nos manuels « entre un roi français et un roi anglais ».

Par la grâce de nos historiens, la Loi salique surgit brusquement dans l'Histoire avec la première revendication d'Edouard III en 1328. Le Plantagenêt s'estime mieux qualifié que le Valois pour coiffer la couronne de France et, fils d'une sœur des derniers rois, se déclare plus proche parent de ceux-ci que Philippe de Valois. Il n'y a que nous, Français, pour trouver saugrenues, aujourd'hui encore, les prétentions d'Edouard III. L'Europe de son époque, au contraire, en admettra vite le bien-fondé et quelques années après, le comte de Flandre saluera le roi d'Angleterre du titre de « vray roy de France ». Et il ne sera pas le seul ; partout en Europe les plus hauts et les puissants proclameront que Philippe de Valois n'est qu'un usurpateur.

C'est que l'Europe de cette époque s'en tient à la loi alors pratiquement immuable des successions féodales : Si les fils viennent à manquer à un roi, la Couronne doit être attribuée à sa fille (1). Nous verrons cette loi partout en vigueur au Moyen-Age et plusieurs pays d'Europe comme l'Angleterre y sont restés fidèlement attachés.

(1) Selon les indications du Livre des Nombres : « Si le fils meurt, que l'héritage descende à la fille. » (Livre des Nombres XXVII 8).

Mais comme je le disais plus haut, seule la transgression baptisée plus tard « Loi salique » de cette règle, provoqua l'affrontement du roi anglais et du roi français. Quand on prétend qu'un sursaut du nationalisme français fit écarter Edouard III au profit de Philippe de Valois, on explique après coup et sur des données inexactes par omission ce qui, en réalité, se présenta tout autrement.

D'abord, le Plantagenêt qui descendait de princes français par son père et des Capétiens directs par sa mère, se considérait comme aussi Français que le Valois. Ensuite, en 1328, il ne fut pas, comme on le croit communément, le seul candidat à s'opposer au futur Philippe VI. Une autre candidature se présenta, en dépit de la nouvelle coutume dont le Valois essayait de tirer profit : celle de Jeanne de France et de son mari, Philippe d'Evreux. Et ces candidats-là, on pouvait difficilement les qualifier, comme le candidat anglais « d'étrangers ». En effet, ils étaient « des lys de tous côtés ». Jeanne de France avait pour grand-père Philippe le Bel et son mari était le fils du dernier fils de Philippe le Hardi. C'est pourquoi, sans cette Loi salique, inventée dans les circonstances que j'ai décrites dans mon nouvel ouvrage : « *La véritable Histoire de la Loi salique* » (1), Jeanne de France eut été reconnue sans discussion pour reine, non pas en 1328, mais en 1316, à la mort de son frère, le bébé-roi Jean Ier. Et comme elle avait incontestablement plus de droits au trône que la mère française d'Edouard III, celui-ci n'eut pu alors revendiquer le trône de France avec quelque raison, puisque Jeanne primait incontestablement sa mère à lui. De même, d'ailleurs, que les filles nombreuses de Philippe V et de Charles IV. J'ai donc raison de dire que, sans la Loi salique, il n'eût jamais été question pour nous d'avoir à choisir entre « un roi français et un roi anglais. » Partant, il n'y aurait pas eu non plus de « Guerre de Cent ans ».

Tous les historiens présentent comme « nouvelle » la

(1) En vente à Europe Notre Patrie, Boite Postale 512-02, 75066 Paris Cédex-02. CCP 20.523.64 Paris. Prix 35 Frs franco.

situation dans laquelle se trouva la France en 1316. Elle était en effet nouvelle par ce fait que, pour la première fois, un Capétien régnant, en l'occurrence Louis X, laissait, pour lui succéder, une fille de cinq ans la princesse Jeanne. Plus exactement, il laissait une fille et un bébé à naître, qui serait peut-être un garçon, puisque sa veuve, la reine Clémence de Hongrie était enceinte. Jusque là, les rois de France avaient toujours, en disparaissant, laissé un fils bien existant pour leur succéder.

Or, il paraît évident lorsqu'on examine les documents du temps, comme je l'ai fait dans mon ouvrage déjà mentionné sur la Loi salique, que seule l'hypothèse que faisait peser sur la Couronne la prochaine naissance de ce bébé, empêcha les Grands de France de reconnaître tout de suite pour reine la princesse Jeanne. Si l'enfant attendu était un garçon, en effet il devait passer avant Jeanne.

A cette époque, le royaume ne récusait nullement à priori cette dernière parce qu'elle était une femme. Le trône de France pouvait, comme celui d'Angleterre, se transmettre en ligne féminine et ceux qui prétendent que l'habitude d'exclure les femmes de la succession royale remonte en France à la nuit des temps ou, si l'on préfère, à Hugues Capet et aux Francs Saliens, ne peuvent tout d'abord fournir aucune preuve de ce qu'ils avancent, et ensuite ne tiennent pas compte d'une série de documents qui nous prouvent que la Couronne de France, comme les autres couronnes royales ou duciales d'Occident, était parfaitement transmissible par les femmes.

En effet, si aucune femme n'a jamais régné en France, deux fois au moins, des femmes furent, avant le XIV^{ème} siècle, considérées comme les héritières présomptives du Trône et des documents de leur époque l'attestent.

Ce furent, au XI^{ème} siècle, la princesse Adèle, fille d'Henri I^{er}. A la mort de son père, en 1060, elle assumait, avec son mari, le comte Beaudouin de Flandre, la tutelle de son jeune frère, mais c'est en général Beaudouin seul que les historiens désignent comme tuteur de Philippe I^{er}. Ils ont tellement l'habitude de faire une croix sur les femmes !

A ce propos, il faut remarquer qu'Olivier-Martin, dans son livre : « *Régences et majorités des rois* », rapporte que tous les barons de France prêtèrent serment à Beaudouin, lui promettant que si le jeune roi mourait, ils reconnaîtraient le dit Beaudouin comme roi (consort), la Couronne revenant alors à la princesse Adèle : « Il se fit rendre hommage comme héritier légitime du royaume du chef de sa femme », rapporte « *La Généalogie des comtes de Flandre* ». Ce qui prouve bien qu'à cette époque, les femmes étaient considérées comme pouvant succéder au trône de France. Et de fait, la princesse Adèle restera l'héritière présomptive de la Couronne jusqu'à la naissance des enfants de Philippe Ier.

Un siècle plus tard, une femme encore est dans le même cas. Fille aînée de Louis VII et d'Eléonore d'Aquitaine, la princesse Marie ne cessera d'être regardée comme l'héritière de France qu'en 1165, à la naissance du futur Philippe-Auguste. Cela est si vrai que son père, croyant n'avoir jamais de fils, l'a mariée au puissant comte de Champagne, afin qu'elle puisse, en s'appuyant sur les possessions de son mari, résister aux empiétements constants des Plantagenêt.

Ce sont là deux précédents que Philippe de Poitiers, Frère de Louis X se garda bien d'évoquer quand, en 1316, il s'opposa, pour la conquête du trône, à sa nièce, la petite Jeanne de France. On croit communément qu'il réussit à écarter celle-ci sous l'inculpation de bâtardise. Or, les documents et faits de l'époque prouvent que cette accusation n'a nullement suffi, et que Philippe dut en outre se livrer à toutes sortes de manœuvres et de procédés que nous qualifierons aujourd'hui de « peu catholiques » pour arriver à ses fins, et dont j'ai fait le détail dans mon ouvrage.

Notons à ce propos que jamais Louis X n'a déclaré sa fille bâtarde ; jamais il n'a manifesté son désir de l'écarter du trône. Au contraire, quand, à la mort de leur père, Philippe de Poitiers a réclamé à Louis X l'érection de son comté de Poitiers en pairie et sa transmission possible à l'aînée de ses filles (car lui aussi à ce moment n'a que des filles), le Hutin a fait droit à sa demande et en des termes mémora-

bles, qui montrent assez qu'il entend que, le cas échéant, sa propre fille puisse lui succéder :

« Raison et droiz naturelz, proclame-t-il, donnent que, en deffautes de hoirs mâles, les femelles doivent aussi bien hériter, et avoir sucessions et biens et possessions des pères de cui elles ont été procréées et descendues en loyal mariage, comme font li mâles... » (1).

Nous verrons de même que la plupart des grands de France ne tiennent nullement compte de l'accusation — improuvable — de bâtardise, lancée contre la princesse Jeanne, puisque, en 1316, à deux ou trois exceptions près, tous prennent son parti contre Philippe de Poitiers. Il apparaît donc que la bâtardise supposée de Jeanne fut avant tout un argument dont son rival se servit pour justifier son usurpation.

Car ce qu'il y a, à l'origine de la « Loi salique », c'est bien une usurpation. Et c'est parce que la « Loi salique » réussit finalement à s'imposer que nous ne la considérons plus comme telle aujourd'hui.

Si la situation était nouvelle par un côté (absence d'un fils vivant pour succéder immédiatement à Louis X), elle était presque classique par un autre. En effet, l'affrontement, à la mort d'un roi, de l'héritier légitime mais mineur, et de son oncle, plus proche parent collatéral du disparu, est un fait qui se reproduit avec une certaine régularité dans l'histoire des dynasties de cette époque. Ainsi Louis IX (le futur Saint Louis), mineur à la mort de Louis VIII, est menée en toute hâte au sacre de Reims par sa mère, Blanche de Castille, pour éviter que son oncle, Philippe Hurepel, ne coiffe la Couronne à sa place. En Angleterre, Richard III fera assassiner ses deux neveux, héritiers légitimes mineurs, pour devenir roi à leur place. En Espagne, pour le même motif, la future Isabelle la Catholique, fait la guerre à sa nièce, fille de Henry IV de Castille et âgée de 13 ans à

(1) Edmond Meyer dans : « Charles II et la Normandie au XIV^e siècle », citant Duruy : « Histoire populaire de France ».

peine. Tous brandissent contre leur adversaire-enfant, l'accusation plus ou moins fondée de bâtardise. On voit donc que le cas de Jeanne de France et de Philippe de Poitiers n'a rien d'exceptionnel.

A la petite Jeanne de France, il manquera surtout, en 1316, d'avoir une Blanche de Castille à ses côtés. En effet, sa mère, Marguerite de Bourgogne, emprisonnée par Philippe le Bel après une affaire d'adultère sur laquelle on ne possède que des témoignages unilatéraux, était morte au Château-Gaillard. Ce fut cette absence d'une reine-mère auprès de Jeanne de France qui rendit possible l'usurpation de Philippe de Poitiers, et valut, en conclusion, aux femmes, d'être exclues de la succession au trône.

Comme je l'ai dit plus haut, l'affirmation selon laquelle ceci fut une bonne, une excellente chose, est gratuite. Mais aujourd'hui encore, alors que la France est depuis longtemps une république, que la monarchie a connu les malheurs que l'on sait et que le nombre des royalistes est devenu infime dans le pays, il n'est même pas possible de discuter de cette question sans voir se dresser des contradicteurs furibonds, qui affirment, comme si c'était là un fait cent fois prouvé, que l'exclusion des femmes du trône fut une bienfaisante, une admirable coutume.

Sont-ils sûrs que, contrairement à l'opinion admise — en France en tout cas —, ce ne fut pas là, tout au contraire, un principe de mort pour la royauté ? Entre la « Loi salique » et la Révolution de 1789, il y a peut-être un rapport de cause à effet. La monarchie masculine française suscita de terribles haines et disparut la première en Europe, alors que plusieurs des monarchies qui ont admis la succession en ligne féminine sont encore debout aujourd'hui. Et les royalistes français de se demander désespérément pourquoi, sans jamais trouver de réponse satisfaisante à cette question.

Sont-ils sûrs qu'en édictant la « Loi salique » et en s'y tenant obstinément, la monarchie française n'a pas violé une loi essentielle de la Nature, une loi qui veut que, dans les races occidentales, en tout cas, la fille puisse recueillir l'hé-

ritage de son père, si important soit-il ? Autrement dit, louer la « Loi salique » n'est-il rien d'autre chez les monarchistes qu'une persistance dans l'aveuglement et dans l'erreur ?

Micheline PEYREBONNE.

« *MONDE RURAL*, Environnement, fiscalité »

Mensuel National pour la défense de la Propriété privée et contre l'oppression économique et fiscale.

MONDE RURAL est la seule publication en France alliant la technique juridique et fiscale — avec Service de renseignements et permanences — à l'action syndicalo-politique anti-collectiviste. Il est en liaison avec la plupart des organisations œuvrant contre la technocratie administrative et le régime politique actuel.

En s'abonnant à ce mensuel d'importante diffusion, propriétaires et contribuables contribuent à façonner le bouclier de leur défense rapprochée.

Un exemplaire sur demande moyennant 2 timbres à 1,10 F.

Abonnement annuel : 50 Frs.

Modes de règlement :

1° Versement ou virement au C. C. P. de « *MONDE RURAL* » LYON 5773-57 K.

2°) Chèque bancaire libellé au nom de « *MONDE RURAL* » à envoyer sous enveloppe soit à « *MONDE RURAL* » B. P. 25 - 42301 ROANNE CEDEX ou directement au gérant, M. Alexis LOMBARD-COUTOUVRE, 42460 CUINZIER.

Comptes et légendes d'Extrême-Orient

II

Le présent article est la Suite de l'étude commencée sous le même titre dans le n° 171 (janvier - février) de Défense de l'Occident. Que nos lecteurs ne croient pas en le lisant que nous sommes indifférents aux souffrances et aux destins tragiques qui ont été, depuis trente-cinq ans, le prix de la « décolonisation » du Sud-Est asiatique. Ces drames effroyables, quelle qu'en soit la cause, méritent notre pitié. La mise au point que nous publions illustre seulement la défiance que nous inspire le mot d'atrocités quand il est employé pour provoquer une mobilisation de la sensibilité contre telle ou telle idéologie gênante. Nous pensons que nous manquerions à notre devoir d'objectivité si nous nous bornions à examiner l'utilisation de ce vocable très suspect dans les seuls cas qui intéressent notre propre histoire. Nous pensons que le système qui consiste à accuser systématiquement d'atrocités les hommes et les gouvernements que nous regardons comme des adversaires doit être soumis à un examen impartial dans tous les cas, même lorsque cet examen risque de profiter à des idéologies pour lesquelles nous n'avons aucune sympathie.

Au printemps 1978, la situation des Chinois d'Indochine se présentait ainsi. Ceux du Laos, soit quelque cent mille, s'étaient réfugiés en Thaïlande. Leur fuite était aisée : ils n'avaient que le Mékong à traverser. Ceux du Cambodge, environ trois cent mille, expulsés des villes par les Khmers Rouges avec toute la population, mouraient aux travaux forcés, ou avaient été massacrés. Plusieurs milliers

d'entre eux, qui avaient trouvé refuge au Viet-Nam, essayaient de gagner l'étranger. Au Viet-Nam, la colonie du Nord, environ deux cent mille, depuis longtemps « vietnamisée » avec l'accord de Pékin, avait, à son invitation, en presque totalité regagné la Chine. C'était les premiers « expulsés » de la propagande chinoise. Au Sud, restaient un million trois cent mille, dont plus de la moitié vivaient à Saïgon-Cholon de l'industrie et surtout du commerce (les communistes avaient recensé 30.000 commerçants, vietnamiens et chinois, mais il s'agissait des patentés seulement, soit d'un sur quatre ou cinq). Après s'être enrichis sous tous les régimes, et même, au début, sous le régime communiste, ils venaient d'être victimes de la socialisation. Des centaines de milliers désiraient maintenant quitter le pays, mais ils ne le pouvaient pas, ayant été eux aussi « vietnamisés » sous le régime de Ngo-dinh-Diem, malgré les protestations de Pékin et d'Hanoï, qui, depuis sa victoire au Sud, les considérait à son tour comme des ressortissants vietnamiens. C'est alors qu'intervint l'arrangement.

On ne saura probablement jamais si celui-ci a été négocié, ou si'il est l'aboutissement d'une contre-proposition vietnamienne acceptée par les Chinois. Les Viet-cong sont évidemment muets là-dessus puisque, pour éviter les reproches des pays voisins, ils doivent déclarer tout ignorer. Les représentants chinois le sont aussi, car c'est leur intérêt, au Viet-Nam comme à l'étranger.

Au début de l'été, donc, on constatait qu'ici, là, des Chinois s'en allaient. Bientôt, le rythme des départs s'accroissait, et la passivité des bô-dôi se confirmait. Il pouvait toutefois s'agir de fuites organisées avec la complicité de fonctionnaires corrompus, qui travaillaient pour leur propre compte, ce qu'on avait souvent vu. Mais ces départs prenaient vite une telle ampleur que le doute, cette fois, n'était plus permis. Les embarquements avaient lieu en plein jour, aux portes de Saïgon. Des centaines de personnes à la fois. Et la police surveillait l'opération. Et le tarif était partout le même : 12 taëls d'or, 10 ensuite. Ce n'était plus des fuites, mais des départs officiels, avec non seulement l'accord, mais le concours de l'Administration.

La conclusion s'imposait. L'attitude de la colonie chinoise au début de la campagne anti-vietnamienne de Pékin avait ouvert les yeux aux Viet-cong. Ils avaient compris que celle-ci était un élément étranger, inassimilable. Pire même. Que, demain, en cas de conflit armé, elle pourrait obéir aux ordres de Pékin, et constituer une puissante cinquième colonne, extrêmement dangereuse en raison de ses moyens financiers. Il fallait donc abandonner la politique d'intégration de Diem. Le racisme chinois existait. On ne pouvait le nier. Moins il y aurait de ces étrangers, mieux ça vaudrait. Justement, la majorité d'entre eux, les commerçants et leurs familles, désirait quitter le Viet-Nam. Il n'y avait qu'à les laisser partir. Pas officiellement, bien sûr, puisqu'ils étaient vietnamiens. Officieusement. Et puis, la taxe de sortie, base de l'accord avec eux, qui permettait de faire rendre gorge à ces profiteurs, n'était pas d'un mince intérêt. Elle compenserait l'aide américaine escomptée, qui faisait défaut. Ainsi, d'une pierre deux coups : on se débarrasserait de ces Chinois, et on remplirait les caisses de l'Etat. C'était parfait.

Les Chinois, aussi, étaient satisfaits. Ils pouvaient partir. Et maintenant le faire sans risques : plus d'escroqueries et plus d'arrestations. Bien sûr, il fallait payer, et c'était désagréable. Mais qui ne payait pas pour partir du Viet-Nam ? Les visas de sortie, difficiles à obtenir, étaient très chers : 20 taëls au moins. Et l'on se faisait escroquer par les intermédiaires deux fois sur trois. Et ensuite, ce n'était pas tout : il fallait encore obtenir un visa d'entrée quelque part. Les départs clandestins étaient aussi payants. Et l'on risquait l'arrestation et la prison. Bref, tout le monde était content. Les Chinois et les Vietnamiens.

Ainsi allait prendre naissance et succéder aux petites vagues de réfugiés un immense raz-de-marée, qui recouvrirait tout le Sud-Est asiatique, contraignant les pays voisins à prendre des mesures de protection, qui provoqueraient en Europe l'indignation, que la propagande chinoise attiserait pour mettre une fois de plus le Viet-Nam en accusation avec le concours de toute la presse de l'Occident et de l'Amérique

capitalistes, dont la lâcheté engendrerait le problème insoluble des réfugiés.



La Chine ment. Enormément. Effrontément. Elle ment, quand elle accuse le Viet-Nam de « discrimination, d'ostracisme, et de persécution ». Elle ment, quand elle clame partout que les Chinois ont été expulsés. Elle ment encore, quand elle accuse le Viet-Nam de génocide. Elle ment sur toute la ligne. Et les réfugiés chinois mentent aussi.

De la discrimination, de l'ostracisme, et de la persécution, il y en a plein nos journaux. Simple question. Ces journalistes, ces reporters, qui exposent les souffrances des Chinois avec des trémolos dans la voix ou le stylo, ont-ils vu ce qu'ils racontent ? Vu de leurs propres yeux ? Certainement pas. Et pour cause. Au printemps de l'année dernière, au moment de la socialisation du commerce, il n'y en avait aucun au Viet-Nam. Ceux qui avaient été invités par les autorités pour rendre compte de la guerre du Cambodge venaient juste de partir. Ils n'ont donc rien vu. Et surtout pas les manifestations des Chinois de Cholon, avec portrait de Mao-Zedong en tête, dont ils ont fait état (Manifester ! Les Chinois du Viet-Nam ! Qui rentrent se barricader avec toute leur famille quand ils ont entendu un coup de pistolet à bouchon !). N'ayant rien vu et ne pouvant se rendre sur place, ils se font magnétophones. Quand ce n'est pas mégaphones. Ils rapportent ce que leur racontent les Chinois sur les côtes de Thaïlande ou de Malaisie. Et ils en racontent, les Chinois ! Ils racontent leurs souffrances. Bien sûr ! Car s'ils n'avaient pas souffert, personne ne s'intéresserait à leur sort. C'est l'éternelle histoire. Celle de l'ancien combattant. Celle du prisonnier. Qui en rajoutent. Un peu ou beaucoup. Pour se faire plaindre. Pour en tirer des avantages aussi. C'est ainsi que naissent les légendes. Celle qu'à dénoncée Norton Cru après 1918. Celle dénoncée par Paul Rassinier après 1945. La persécution des Chinois du Viet-Nam et leur expulsion, c'est « Le Mensonge d'Ulysse ».

Il n'y a pas eu de discrimination. Aux allégations des Chinois, j'oppose des documents : le communiqué du Comité Populaire de Ho-Chi-Minh Ville du 23 Mars 1978, qui enjoignait à tous les commerçants de cesser leur activité, et les suivants. Des faits aussi. Car qui oserait soutenir que cette mesure n'a été appliquée qu'aux Sino-vietnamiens ? Elle a été appliquée aux autres. À tous les autres. Et non seulement à tous les autres, mais aussi aux can-bô, aux cadres communistes. La preuve : un haut fonctionnaire du Nord, roulant voiture de service avec chauffeur, et donc pas des moindres, adjoint au Directeur de l'Industrie de Ho-Chi-Minh Ville, qui avait, en 1975, ouvert un magasin à Saïgon, a été contraint, lui aussi, de fermer. Probant, non ? Je tiens à la disposition de quiconque en doute, le nom du Directeur de l'Industrie, l'adresse de ses bureaux, le nom du fonctionnaire, et l'adresse du magasin.

Le nombre de contre-vérités, de mensonges, et d'idioties qu'on lit dans la presse française sur ce sujet est tel qu'il décourage le démenti. On y passerait ses journées. Deux exemples seulement. À gauche, on écrit : « Pas d'école pour les enfants. Pas de travail. Menaces de rééducation. Confiscation des mandats envoyés par les parents étrangers. À la fin « l'allogène » se laisse convaincre » (1). Tout est faux. Sauf que certains Chinois sont bien sans travail, des commerçants surtout. Mais beaucoup plus de Vietnamiens le sont aussi. Et « l'allogène » se laisse convaincre de quoi ? De verser 10 taëls pour partir ? Et s'il ne les a pas ? À droite, on lit : « Il leur est interdit d'entretenir des relations privées avec des Vietnamiens de souche » (2). Comment peut-on écrire de pareilles stupidités ? Et les métis, qui se comptent par centaines de milliers, à qui ont-ils le droit de parler, eux ? Aux métis seulement ? Au centre, mais les victimes seraient cette fois non seulement les Chinois mais aussi les Vietnamiens, on rapporte que « les cinémas, les théâtres ont été fermés ». Egalement, que « on a encore interdit le rouge à lèvres, le port des jeans, des pantalons à pattes d'éléphant »

(1) Le Nouvel Observateur, 25 Juin 1979.

(2) Valeurs actuelles, 25 Juin 1979.

(3). Il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela. On aura une idée du sérieux de l'information de tous ces affabulateurs quand on saura que pendant quatre ans j'ai fréquenté à Saïgon et Cholon restaurants et cinémas en compagnie d'amis et d'amies vietnamiens et chinois, les hommes étant ainsi habillés, et les femmes fardées.

Il n'y a pas eu d'expulsion. L'expulsion, c'est la suite de la fable. Volet un : discrimination, ostracisme, persécution. Volet deux : expulsion. La suite de la fable de la propagande chinoise, reprise, colportée, illustrée par les Chinois « réfugiés » pour se faire financer. L'expulsion, c'est la clé du coffre aux secours, aux aides, aux prêts. C'est la condition « sine qua non » du succès de l'opération « Réfugiés ». Pas d'expulsion : pas de dollars.

Les lecteurs de nos journaux devraient prendre le temps de réfléchir avant de s'apitoyer sur les Chinois. On leur explique qu'ils sont expulsés. Et en même temps qu'ils doivent payer. C'est donc une expulsion payante, forme d'expulsion joliment originale, inconnue jusqu'alors. Car le propre de l'expulsion, c'est d'être sans conditions. Des étrangers se sont fait expulser, des Français surtout, dont personne évidemment n'a parlé, puisqu'ils sont Français. On ne leur a pas posé de conditions. Les bô-dôi les ont conduits manu militari à l'avion du jeudi. C'est tout.

Les Chinois qui veulent partir doivent payer, c'est vrai. Dix taëls. Sait-on en Europe ce que représentent dix taëls ? De 20 à 25.000 dong. Quarante ans de salaire d'un ouvrier d'usine ou d'un employé, ceux-ci gagnant 40 à 50 dong par mois. Qui accepterait de payer une telle somme pour se faire expulser ? Mais alors, ils sont rançonnés ? Non plus. Car s'ils sortaient avec un visa, ils auraient à payer leur billet d'avion : environ 1.700 dollars pour les Etats-Unis, où ils veulent presque tous aller, soit de 20 à 25.000 dong aussi. Vous pouvez faire confiance aux Chinois : ils ont bien tout calculé.

La vérité, c'est que les Chinois qui partent sont tous volontaires. Qu'ils font tout pour partir. Que les moins fortunés empruntent, qu'ils se font virer de l'argent de l'étranger par leurs enfants, leurs parents, leurs amis, qu'ils hypothèquent même leurs salaires ou leurs bénéfices à venir. C'est ce qui explique qu'il en reste encore tant aujourd'hui, près d'un million. Ce sont les moins riches. Ceux qui ont de trop grandes familles, six, huit, dix, douze enfants. Des employés et des ouvriers aussi. Ces derniers, les Vietnamiens, au Sud, font tout pour les retenir : réunions, conférences, émissions spéciales à la télévision, en mandarin, cantonais et ts'iou ts'ao. C'est ce qui rend prodigieusement comique, ou franchement insupportable, selon l'humeur, les gémissements des journaux français sur le sort des Chinois. Ces Sino-vietnamiens qui restent, les Viet-cong ne les massacrent pas. Ceux qui ont un emploi à Saïgon-Cholon peuvent continuer d'y vivre. Les autres doivent partir pour les « nouvelles zones économiques », s'ils ne sont pas candidats à l'émigration. Comme tous les Vietnamiens. Les cinquante millions de Vietnamiens qui, eux aussi, restent. Et, évidemment, comme eux, ils vivent mal. Très mal.

Le départ des riches est, pour ces Chinois, plein d'enseignements. Il leur apprend avant tout que si le communisme c'est le malheur du riche, c'est d'abord la mort du pauvre. C'est la rééducation. La bonne. « Sai nô », le lavage de cerveau, invention des Chinois. Les ouvrières du textile, qui s'échinent la nuit à 50 dong par mois (1 kg de porc : 6 dong, 1 kg de café : 10 dong, prix officiels), ne chantent plus « L'Internationale ». Elles rêvent de l'Amérique, pour garder le moral.

A propos de ces dix taëls que les Chinois, qui veulent émigrer, ont à payer, nos journalistes, toujours pressés de défendre la « race élue » d'Extrême-Orient, mais moins bien informés, ont parlé de racket. Du racket, donc, parlons-en. De celui des Chinois. Car sur les dix taëls, cinq sont versés à l'Administration, quatre sont conservés par l'organisateur du voyage, le « si t'ao » (patron), et le dixième va dans la poche du « mal pân » (représentant), le fameux « compadore », tous deux chinois. En effet, sous cette dictature, et

personne ne l'a dit, l'exportation des Chinois par les Chinois bénéficie du régime de la « libre entreprise ». Cette liberté permet à ces derniers de réaliser de fabuleux bénéfices. Car en plus de la rétribution de ces honnêtes négociants, il y a le super-bénéfice que procure le chargement supplémentaire, hors connaissance.

Les Viet-cong fixent le volume de la cargaison. Mais le « si t'ao » est autorisé à embarquer un complément de 20 %. Ou davantage, question « d'arrangement ». C'est souvent un lot de Vietnamiens, « sinisés » pour la circonstance. Tarif : 15 taëls, car c'est difficile, dit le « comprador ». Si le Vietnamien est médecin, ou ingénieur, quadrupèdes dont l'exportation n'est pas autorisée, c'est encore plus difficile : 20 taëls. Les personnalités, articles de luxe, se négocient ainsi à des prix astronomiques. Tout ça « duty-free ». Donc, tout bénéfice. Dès lors plus on en fourre dedans, mieux ça vaut. Comparé à ces passagers, les sardines, dans leur boîte, sont à l'aise.

Les bateaux partent pleins comme des œufs. Toujours des vieux rafiots, des neufs coûteraient trop cher, bien sûr. Ainsi bourrés, certains chavirent au départ, et coulent à pic avec leurs prisonniers. Un de mes clients chinois perdit ainsi la vie. Au bord du quai, sur la Rivière de Saïgon. Trois cent passagers : cent rescapés. Les Chinois, qui font retentir le monde entier de leurs clameurs parce qu'ils ont cinq taëls à payer aux Viet-cong, se gardent bien de protester. Car les uns sont Vietnamiens, et les autres Chinois. Ils savent bien que s'ils étaient à la place de ces derniers, ils en feraient autant. On est Chinois ou on ne l'est pas.

Mais enfin, direz-vous, il y a ces drames de la mer, ces viols, ces assassinats, ces naufrages, ces noyés et ces morts. Cela existe. Ce n'est pas une invention de la propagande chinoise. On le voit tous les jours, dans les journaux, dans les revues, à la télé. Et vous voulez nous faire croire que ces gens sont volontaires pour ça ?

Je sais. C'est vrai. C'est ainsi. Je ne le conteste pas. Mais les Chinois ne sont pas volontaires pour ça, pour la mort. Ce ne sont pas des « kamikazés ». Ils sont volontaires

pour l'émigration. Les souffrances, le naufrage, la mort, c'est le risque. Il faut comprendre que les Chinois sont des Asiatiques. Qui ne voient pas comme nous. Qui ne raisonnent pas comme nous. Les Chinois sont des joueurs. Qui passent leurs nuits à jouer. Qui jouent sur tout et qui jouent tout. Pas seulement les riches. Les pauvres aussi. Du milliardaire au cyclo-pousse. Avant 1955, une seule soirée au « Grand Monde », à Cholon, et vous étiez édifié. Gagner de l'argent est l'unique occupation des Chinois. C'est leur raison de vivre. Or, au Viet-Nam, aujourd'hui, l'avenir est bouché. Plus aucun espoir. L'espoir, c'est l'étranger. Pour y aller, ils acceptent de tout jouer. A pile ou face. Leur vie, celle de leurs enfants. Celle de toute la famille.

Dernièrement, j'ai appris qu'un de mes anciens représentants venait d'embarquer avec toute sa famille. Soixante treize ans. Une fille à Hong-Kong qui lui envoyait régulièrement de l'argent. Un vieillard qui pouvait finir tranquillement ses jours au Viet-Nam. Il part faire fortune aux Etats-Unis.

C'est ainsi. Quand il s'agit d'argent, on n'arrête pas les Chinois. Rien n'arrête les Chinois. Pas même la mort.

Le départ, c'est pour beaucoup « la ruée vers l'or ». Le « Hai Hong », l'année dernière, vous vous souvenez ? Le premier grand bateau de réfugiés.

Les Chinois du Viet-Nam avaient arrangé l'affaire avec ceux de Hong-Kong : un beau grand navire, bon pour la ferraille (si les départs sont officiels, pourquoi s'embarquer dans des coquilles de noix, et, dans un cargo, on peut en fourrer, des passagers : sur le pont, dans la cale, dans la soute, partout). Et le bateau était arrivé devant la côte de Malaisie. Mais les Malais ne voulaient rien savoir. La presse française, qui n'avait pas encore pris le virage chinois, approuvait. Trois mille ! Ce n'est pas des réfugiés ! (car trois mille vietnamiens sur dix jonques, c'est des réfugiés, mais trois mille dans un cargo, c'est des touristes en croisière). Bouffon. Puis des passagers avouaient avoir payé. Voilà ! C'est la preuve ! C'est un voyage organisé ! A Saïgon, les gens souriaient. De la naïveté des Occiden-

taux qui n'avaient pas encore compris que tous les départs, petits ou grands, étaient organisés et payants. On découvrait ensuite que tous les passagers étaient chinois. Horreur ! Ce n'était pas seulement des faux réfugiés, c'était des faux Vietnamiens ! Les Malais ne voulaient plus discuter. Les Chinois, pour qu'on les laisse débarquer expliquaient qu'ils avaient été expulsés. C'était le début de la Grande Légende. Et les semaines passaient. Des enfants mouraient. Les envoyés spéciaux français accouraient. Articles, photos, télé. Le ton montait. L'indignation coulait à flots. L'anathème volait : Bateau-cercueil ! Exodus ! Honte à l'Occident ! Le pape priait. Finalement, la France compatissante et généreuse, faisait le beau geste : elle accueillait tout le monde. Là-dessus, l'Amérique l'imitait. Et l'Allemagne suivait.

Quelques jours plus tard, on apprenait que 250 réfugiés allaient partir pour la France, quelque 600 pour l'Allemagne, et que tout le reste embarquait pour les Etats-Unis. Que s'était-il passé ? Un ami chinois me renseigna. En France, me dit-il, il fait trop froid. Mais en Allemagne, il fait chaud ? Il éclata de rire. La vérité, m'expliqua-t-il, c'est qu'en Allemagne, les salaires sont plus élevés. Et qu'on est encore beaucoup mieux aux Etats-Unis.

Quelque temps après, par plusieurs amis chinois, j'apprenais la plus belle. Quoi ? Que des centaines de Chinois de Hong-Kong, peut-être un millier, faisaient partie de la cargaison. A Hong-Kong, on payait très cher pour être « réfugié ». Pourquoi ? Parce que c'était le seul moyen pour émigrer aux Etats-Unis, le visa d'entrée étant, pour les Chinois, extrêmement difficile à obtenir. Tous les grands bateaux de réfugiés qui allaient suivre, et se dirigeaient ou seraient détournés sur la Malaisie, les Philippines, ou l'Indonésie, seraient ainsi lestés. Comble du comique, certains viendraient même à Hong-Kong. Avec des « réfugiés » embarqués à Hong-Kong. Car l'important n'est pas le port de débarquement, simple escale, mais la destination finale : l'Amérique, via le camp de réfugiés. « L'antichambre de l'enfer », titrait la presse française, toujours ridicule à souhait. Juste. Si l'enfer, c'est les Etats-Unis.

Depuis cette date, ce trafic n'a pas cessé. Les Occidentaux n'aimant pas le cargo, mais la jonque seulement, qui fait plus malheureux, et donc plus sérieux, les envois sont aujourd'hui fractionnés, et échelonnés. Dernièrement, les Vietnamiens ont expliqué que plus de cent mille « réfugiés » étaient venus de Chine, et non du Viet-Nam, car, ont-ils ajouté, les Chinois sont très malins. Les Viet-cong ont tellement menti qu'évidemment personne ne les a crus. Pourtant, ils disaient vrai. Cent mille, je n'en sais rien, ça me paraît beaucoup. Mais des milliers, c'est certain.

*
**

Pour trouver une solution au « problème des réfugiés », les délégués de soixante et onze pays se sont réunis en juillet, à Genève, sous l'égide des Nations Unies. De cette conférence, on sait ce qui est sorti : le plan François-Poncet, c'est-à-dire rien. Pour le gouvernement français, toutefois, le but a été atteint, puisque, comme notre honnête ministre nous l'avait préalablement expliqué, celui-ci voulait seulement « spectaculairement et rapidement prendre une décision qui satisfasse les susceptibilités de l'opinion », en d'autres termes, faire semblant de faire quelque chose.

Le plan François-Poncet, on le sait, c'est « le moratoire qui est mieux que la mort ». C'est surtout un beau monument d'hypocrisie. Car, outre son but avoué, qui était de chloroformer l'opinion, il permettait au Viet-Nam d'éviter d'être mis en accusation, tout en donnant à la Chine une tribune pour y poursuivre sa campagne de diffamation. Le résultat ? L'exode a continué, puisque durant le troisième trimestre, plus de 35.000 réfugiés sont arrivés sur les rives du Pacifique, soit exactement le double de l'an dernier, pendant la même période. Pendant ces mêmes trois mois, quelque 500 personnes ont quitté le Viet-Nam par l'intermédiaire du Haut Commissariat aux Réfugiés, soit 70 fois moins. Le plan François-Poncet, on le voit, est un succès.

Le moratoire, si c'est donc aussi la mort, c'est en plus une échappatoire. C'est la couverture du mensonge fran-

çais, derrière lequel s'abrite tout l'Occident. Car la France ment. Et l'Occident avec.

Le communisme, c'est l'esclavage, c'est sûr. Les gens qui quittent le Viet-Nam fuient l'esclavage communiste, c'est certain. Les Viet-cong sont donc les coupables, cela ne fait pas de doute. Ceci dit, il est absolument contraire à la vérité de les rendre responsables du problème des réfugiés.

Accuser le Viet-Nam, c'est facile. C'est beaucoup plus facile que de poser la seule question qui éclaire tout le problème : si, demain, le Viet-Nam accorde des visas de sortie à tous ceux qui veulent partir, où ces gens vont-ils aller ? Réponse : nulle part.

Dernièrement, Monsieur Barre, le chef de notre gouvernement, nous a fait savoir, sur le ton solennel qui convient que « à Ho-Chi-Minh Ville notre Consulat peut accorder des visas de rapatriement. » Cela, après avoir expliqué que « les navires français ont reçu ordre de recueillir tous les réfugiés qu'ils rencontrent en mer », et que « nos postes diplomatiques et consulaires sont habilités à intervenir en leur faveur. » Visas de « rapatriement », qu'est-ce que cela signifie ?

Le consulat de France à Saïgon, sur ordre de Paris, ne délivre aucun visa d'entrée en France. Il transmet des dossiers de demande au Ministère des Affaires Etrangères. C'est tout. Ces demandes ne sont acceptées que si le candidat répond aux trois conditions suivantes : bonne connaissance de la langue française, parenté au premier degré avec un résident en France (parents ou enfants), remise d'un certificat d'hébergement en France, établi par un répondant solvable. Avec de telles exigences, presque tout le monde est éliminé. Les candidats au départ ne peuvent pas s'adresser ailleurs : il n'y a pas d'autre ambassade ou consulat à Saïgon. Ceux dont le dossier a été transmis doivent attendre la réponse de Paris : en principe deux mois, mais souvent six, ou même une année, ou deux. Dernièrement sont arrivés à Saïgon des visas demandés en 1976, soit il y a

trois ans. Certains n'obtiennent jamais de réponse, Il y a ainsi aujourd'hui à Saïgon des milliers de gens qui ne peuvent quitter le Viet-Nam parce que leur demande n'a pas été acceptée par notre consulat ou a été rejetée par Paris, bien qu'ils soient en possession d'un visa de sortie. Des milliers d'autres sont partis, et continuent de partir clandestinement, avec un visa en poche, pour la même raison. Beaucoup sont maintenant au fond de la mer, et beaucoup d'autres vont y aller. On a même vu mieux. Certains sont partis de la même façon, qui avaient non seulement un visa de sortie, mais un visa d'entrée en France, accordé par Paris, qu'ils n'arrivaient pas à se faire délivrer par notre consulat.

Ces conditions d'obtention des visas sont connues non seulement de nos dirigeants, mais aussi de tous nos politiciens et des journalistes qui sont en Extrême-Orient et pleurent à longueur de journée sur ces « pauvres réfugiés ». Car ce sont aussi nos critères de sélection dans les camps, en Malaisie, en Thaïlande, ou ailleurs. C'est pourquoi l'avion du parti socialiste, en juillet, serait revenu à vide si l'Elysée n'avait pas accordé une dérogation spéciale pour faire plaisir à l'ami François. Ceci explique aussi les « quotas », que nous annoncent d'un air triomphant nos ministres : on en a pris 5.000, on va encore en prendre 5.000. Alors que le problème est d'en caser des centaines de milliers. Que la France ne veuille pas se charger d'un million de Chinois ou d'un demi-million de Vietnamiens, on n'y trouve rien à redire. Mais que nos châtelains, députaillons et écrivailleurs nous épargnent leurs gémissements et cessent de nous bassiner avec la « Traite des Jaunes », le « Génocide en mer de Chine », et leurs « Damnés de la mer » !

Au moment de la conférence de Genève, sur les 930.000 personnes qui étaient arrivées d'Indochine, 375.000 se trouvaient dans les camps du Sud-Est asiatique, 230.000 en Chine, et 325.000 avaient été réinstallées dans plus d'une vingtaine de pays. De ces 325.000, les Etats-Unis en avaient accueilli 220.000, la France 50.000, l'Australie 23.000, et le Canada 15.000. Vingt autres pays, et non moindres, n'en avaient pas accepté plus de 17.000 en tout : l'Allemagne

moins de 4.000, la Suisse moins de 2.000, l'Italie 256 (4). Et pourtant ils participent aux réunions internationales où l'on débat du sort des réfugiés, sont représentés à Hanoï, et pourraient eux aussi accorder des visas.

Les conférences de Genève, de New-York, ou d'ailleurs, c'est donc non seulement du théâtre, c'est du cirque. L'« émigration ordonnée », chère à notre petit Poncet et panacée de tout l'Occident, c'est de la frime, de la poudre aux yeux, du bidon. Les Chinois du Viet-Nam le savent. Les Viet-cong aussi. C'est pourquoi ils se sont si bien arrangés. Au Viet-Nam, les Chinois sont des « résidents », si on les considère comme des étrangers, ou tout simplement des Vietnamiens, qui sont dans leur pays, et qui n'obtiendront jamais de visa d'entrée nulle part. Dans un camp de l'étranger, ils sont des « réfugiés ». Et des « réfugiés », les Etats-Unis en prennent 14.000 par mois. En route donc pour l'Amérique ! Voile toute !



Il n'y a pas de problème des réfugiés du Viet-Nam. Il y a un problème des Chinois. Car les réfugiés, les vrais, sont, eux, peu nombreux. En 1977, avant le raz-de-marée chinois donc, 15.000 fugitifs seulement étaient arrivés sur les rivages du Pacifique, ceux-là, en majorité vietnamiens.

Si nous devons aider ces réfugiés, encore faut-il distinguer. Car il y a Vietnamiens et Vietnamiens.

Certains Vietnamiens sont accueillis à bras ouverts et choyés. Par nos journalistes, nos artistes et nos écrivains, nos syndicalistes et nos politiciens, par nos évêques, nos pasteurs et nos rabbins. Beaucoup sont en France depuis

(4) « Le Nouvel Observateur, partant du chiffre de « plus d'un million », et déduisant seulement les 230.000 de Chine et les 375.000 des camps, mais oubliant les 325.000 réinstallées ailleurs, en conclut que « les quatre cent mille manquants auraient péri en mer ou à la suite de maladie ». On voit comment, avec ce genre de calcul, on a pu dénombrer 6.000.000 de juifs disparus... Le Nouvel Observateur, 23 Juillet 1979.

longtemps. D'autres viennent d'arriver. D'autres encore vont venir. Ce sont ceux qui ont lutté pour « l'indépendance, la démocratie, la paix, la neutralité », « les libertés d'opinion, de la presse, de croyance, de réunion, de circulation, les libertés syndicales et les autres libertés démocratiques », « l'amnistie générale pour les condamnés politiques et la suppression des camps de concentration » (5). Ce sont ceux de la « Deuxième Résistance », comme on dit à Ho-Chi-Minh Ville. Résistance à qui ? Aux communistes ? pas du tout ! Ceux de la résistance aux communistes, ce sont des « collabos », les valets des colonialistes et des impérialistes. Des traîtres donc, bons pour le poteau. Les autres, au contraire, sont ceux de la résistance à Diem, à Thieu, aux Américains. Ceux qui organisaient des manifestations, fomentaient des troubles, prêchaient la désobéissance, désertaient, espionnaient, sabotaient. Les semeurs de pagaïe, les créateurs du chaos, les organisateurs du bordel, tous ceux qui ont travaillé à la défaite des anticommunistes et à la victoire des Viet-cong. Vous étiez un bouddhiste en transe, le « Nouvel Obs », du prophète Daniel, vous encensez. Vous étiez un chef des étudiants, et vous avez incendié un Institut américain, « L'Express », du démocrate Revel, répandez votre baratin. Vous étiez — et vous êtes resté, c'est important — un révolutionnaire ennemi de l'Occident, si possible professeur ou doyen de faculté, « Le Monde », du patriote Fauvet, vous offre gracieusement trois colonnes pour insulter les Français.

Quelques jours après la chute de Saïgon, je recontrais rue Catinat l'avocat Tran-van-Tuyen, le leader de l'opposition à l'Assemblée Nationale, l'organisateur de toutes les manifestations, l'âme de tous les complots. Rigolard. Ravi du bon tour joué à Thieu. L'année dernière, « Amnesty International » se mettait à sa recherche, et le retrouvait. Mort et enterré. Dans un camp de rééducation où les Viet-cong l'avaient expédié pour le remercier.

(5) Manifeste du Front National de Libération du Sud Viet-Nam, Décembre 1960.

Des « fellow-travellers » de ce genre-là, il y en a plein les camps. Nos journaux pleurent sur eux et exigent qu'ils soient libérés. Nous devons, nous, au contraire, espérer que les communistes fermeront bien leurs portes.

Si nos dirigeants étaient un peu moins pervers, la sélection des réfugiés vietnamiens se ferait non d'après les critères giscardiens, qui sont « plus c'est rouge, plus c'est bon », mais d'après ceux des Américains : « des Viet-cong, des rouges, ou des roses, aucun ».

D'ailleurs, même des bons Vietnamiens, point trop n'en faut. L'humanité est une belle chose. Mais la défense de nos intérêts, ce n'est pas mal non plus. Les Suisses, pendant la dernière guerre, nous ont montré la voie. Si, en France, certains disaient avec les « cosmopolites » qu'un Juif vaut bien un Breton, ils trouvaient, eux, que personne ne vaut un citoyen de la Confédération.



Actuellement, il reste au Viet-Nam plus de la moitié de la colonie chinoise, soit près d'un million de personnes. Ces Sino-vietnamiens disent être des Chinois. Les deux Chine, la Chine rouge et la Chine blanche, les considèrent comme tels. Il ne devrait donc pas y avoir de problème.

Il y a pourtant un problème. Pour la raison suivante : ces Chinois, personne n'en veut. Taipei les prend au compte-gouttes : dix mille à ce jour, prétextant le manque de place, mais en fait parce que tous les habitants des pays communistes lui sont suspects. Pékin, après les avoir bien excités, et avoir provoqué l'exode de ceux du Nord, a fermé ses frontières. Le plein est fait (230.000 pour 1.000.000.000 !), paraît-il.

De ce côté-là, on vient d'assister à une assez jolie comédie, que nos journaux, qui ne voudraient pour rien au monde causer le moindre chagrin à la Chine rouge (un grand marché ! pour les journalistes aussi !), se sont bien gardé de signaler. Cette Chine-là ne veut plus de Chinois. Mais elle n'est pas encore l'autre, la mauvaise, celle de Tai-

wan. Elle a du cœur. Elle compatit aux ennuis de ses voisins. Elle constate gravement que « les réfugiés sont un coûteux fardeau pour tous les pays du Sud-Est asiatique. » Et, dans un beau mouvement de générosité, elle donne, en Août, un million de dollars au Haut-Commissariat aux Réfugiés pour les aider. Ah ! brave Chine ! Et puis ? Et puis, en novembre, elle en encaisse dix-huit, pour ses réfugiés à elle. Quels réfugiés ? Les 230.000 Chinois qui sont rentrés dans leur pays. Car, depuis, elle a fait le tri. Ce sont maintenant 223.000 « réfugiés vietnamiens », et 7.000 chinois, ces derniers, des vrais, garantis sur facture. Pour Pékin, les Sino-vietnamiens, quand ils sont au Viet-Nam, ce sont des « ressortissants chinois sinistrés ». Quand ils sont en Chine, ce sont des « réfugiés vietnamiens ». Et l'Occident ne dit pas un mot. Et paie.

Mais la comédie, ou plutôt la farce, ne s'arrête pas là. Les rapatriés y participent. Ceux qui sont venus du Nord-Vietnam ne se plaignent pas : ils sont habitués au paradis rouge. Mais ceux venus du Sud, plusieurs milliers, qui tous ont traversé le Viet-Nam dans toute sa longueur (2.000 kilomètres, faut le faire !) pour rentrer au pays merveilleux, protestent véhémentement. Ils ne sont pas contents du tout. A des journalistes français de passage en Chine, ils ont expliqué pourquoi. Ils sont des « réfugiés vietnamiens » ! Et l'Occident ne s'occupe pas d'eux ! Ils montrent leur carte d'identité vietnamienne : voilà ! la preuve ! La nationalité vietnamienne, au Viet-Nam, ils crachaient dessus, c'était le déshonneur absolu. En Chine, ils s'en réclament. Incroyable. Mais je n'invente rien. Ils veulent aller à l'étranger ! L'Occident doit les aider !

Tous les Chinois du Viet-Nam, à part une minorité, veulent s'expatrier. Mais attention ! Il y a étranger et étranger ! Dernièrement, à Hong-Kong, des réfugiés chinois se sont cachés au départ de l'avion qui devait les emmener en Irlande. Les « Paysans du Larzac » qui se sont mis sur les rangs pour accueillir des réfugiés doivent se faire une raison. Pour garder leurs moutons dans les Causses, ils devront chercher d'autres bergers. Au moment de la socialisation du commerce, les Chinois étaient tous volontaires

pour le rapatriement. La Chine ayant fait faux bond avec ses bateaux, et l'Occident ayant pris leur parti, c'est fini. L'Amérique, c'est là qu'ils veulent aller. Où ils seront des « chinois vietnamiens américains » et pourront jouer sur trois nationalités.

Au moment de la guerre avec les communistes, tous les Chinois du Viet-Nam ont fait filer clandestinement leurs enfants à l'étranger pour leur éviter d'être mobilisés. Par frousse, ou par double jeu, ils finançaient presque tous les Viet-cong. Et pourquoi restaient-ils ? parce que, comme un Chinois, maintenant aux Etats-Unis, me l'a expliqué dernièrement : « Il n'y a que dans les pays en guerre qu'on peut vraiment gagner de l'argent. » Aujourd'hui, les Chinois du Viet-Nam ont des ennuis. Grand bien leur fasse ! Qu'ils s'en prennent à eux-mêmes !

Si l'Occident n'avait pas décidé de tout passer à la Chine par lâcheté et par bêtise, il n'y aurait pas de problème des réfugiés. La solution est simple. Ces Sino-vietnamiens sont des Vietnamiens ou des Chinois. Ils disent être des Vietnamiens ? En route pour les « nouvelles zones économiques » comme tout le monde ! Ils disent être des Chinois ? En route pour la Chine ! Ils sont un milliard, un million de plus ce n'est rien. Pas question de séjour dans des camps des rivages du Pacifique pour apitoyer les gogos de l'Occident. Aller en Chine, ça ne leur plaît pas ? Et alors ? Est-ce que ça plaisait aux Pieds-Noirs d'aller en France ? Est-ce que les Français du Viet-Nam sont enchantés d'y venir ? Les Chinois en Chine ! Un point c'est tout.

Les Chinois représentent les trois-quarts des réfugiés du Viet-Nam. Le problème serait donc réglé.

**
*

Le cirque vietnamien ne faisant plus recette en raison de la saison des pluies, nos politiciens et nos journalistes ont transporté leur chapiteau au Cambodge. Et l'orchestre

joue à nouveau à pleins poumons les airs connus : « Génocide », « Les damnés de l'Asie », « Holocauste », ce dernier surtout, qu'ils aiment bien.

Damnés ? C'est nous qui le sommes. Car on vient d'assister au plus grand scandale du siècle. Qui continue. Mais, à part une poignée de protestataires, personne ne s'en est aperçu. Abruti, drogué, tourneboulé, l'Occident ne réagit plus.

Les Khmers Rouges, en bons communistes orthodoxes qu'ils sont, ont massacrés le tiers, certains disent la moitié de la population. Cela, personne ne le conteste. Accord parfait sur ce point, de l'extrême-gauche, et de tous les pays du monde, la Chine exceptée, leur suppôt. Ce sont des bandits, des assassins, reconnus, étiquetés, catalogués, officiels, mis au ban de l'humanité. Là-dessus, on vote à l'ONU sur la représentation khmère. Qui doit siéger aux Nations Unies : le nouveau gouvernement cambodgien, allié des Vietnamiens, ou les Khmers Rouges, les assassins ? Une majorité de 71 pays vote pour les assassins, dont les plus grands, l'Amérique, toute l'Europe à l'exception de l'Irlande et des Pays-Bas, la France s'étant abstenue pour une question de gros sous. « Le Monde », qui s'indigne qu'un Allemand qui n'a pas dit du bien des Juifs il y a trente-six ans puisse siéger à l'Assemblée européenne, et dont le directeur a qualifié de « génocide » les massacres du Cambodge, recueille religieusement les propos du « Chef de l'Etat du Kampuchéa démocratique », Etat fantôme qui ne contrôle pas une seule ville, et nous les rapporte deux fois sur trois colonnes. Et « Time », la grande revue américaine, en fait autant. Mais le scandale atteint les sommets du sublime avec l'arrivée en Thaïlande de Madame la Présidente des Etats-Unis, venue spécialement de Washington pour reconforter les vaillants combattants du « Kampuchéa démocratique », et qui, après avoir été accueillie par un Comité de Khmers Rouges, se fait photographier pouponnant leurs enfants.

La France, qui ne voudrait pour rien au monde être en retard d'une pitrerie, y va évidemment de son numéro. Elle délègue Madame Europe, qui l'année dernière encore met-

tait en doute la réalité des massacres (il faut voir !), pour lancer un appel en faveur des enfants cambodgiens (rouges), dont elle projette sans doute de repeupler la France de demain.

Le Cambodge a été libéré. Libéré des fous, des assassins, par les Vietnamiens. C'est ce que disaient l'année dernière les Franco-cambodgiens et les Chinois qui arrivaient à Saïgon après la victoire des Viet-cong. Ils savaient, bien sûr, qui étaient leurs libérateurs. Mais, entre les voleurs et les assassins, leur choix était fait. Les 150.000 Cambodgiens qui, quatre ans auparavant avaient cherché refuge au Viet-Nam, et ont depuis en presque totalité regagné leur pays, n'avaient d'ailleurs pas raisonné autrement.

Car qui sont ces « réfugiés cambodgiens » d'aujourd'hui ? Il suffit de bien lire les journaux pour le savoir. D'abord, des Sino-khmers, c'est-à-dire des Chinois, rescapés du grand massacre que la Chine rouge a laissé perpétrer sans mot dire par ses alliés, et qui, volontaires comme au Viet-Nam pour l'émigration, sont conduits contre paiement par les Viet-cong à la frontière de Thaïlande. Et puis, et surtout, des Khmers Rouges, civils et militaires, qui, refoulés sur la frontière par l'armée vietnamienne, passent dans ce pays pour refaire leurs forces, et repartent au combat.

Robert VICTOR.

Le problème des "chambres à gaz"

Les lecteurs de Défense de l'Occident connaissent depuis plus d'un an le nom de Robert Faurisson, professeur à l'Université de Lyon qui a été le premier historien à mettre en doute publiquement l'existence des « chambres à gaz » dans les camps de concentration allemands. Comme Paul Rassinier, dont nous rappelions la carrière dans notre dernier numéro, Robert Faurisson ne partage nullement nos idées politiques : il s'est tenu à l'écart jusqu'à présent de toute organisation politique et ses idées, d'après ce qu'on nous en a dit, l'apparentent plutôt à ce qu'on appelle « la gauche ». À la suite de ses publications, qui n'avaient pour objet que de rechercher la vérité, il a été violemment attaqué par toute la presse, menacé et même malmené par des expéditions punitives, soumis à des pressions de toutes sortes, et il a été obligé d'interrompre ses cours.

Ce « dissident », qui a été persécuté par nos démocrates « avancés » comme Sakharov par le gouvernement soviétique, a vu se dresser contre lui tous les journaux de son pays, aussi unanimes que la presse soviétique dans la ferveur accusatrice. D'origine anglo-saxonne, Robert Faurisson a hérité de ses ancêtres une intrépide obstination. Malgré les épreuves qu'il a subies, il a continué, comme Paul Rassinier, à soutenir ce qui lui paraît une vérité évidente. Il continue à ne pas croire à l'existence des « chambres à gaz » dans les camps et il en fournit la démonstration sans se décourager.

La grande presse, ayant compris que le meilleur moyen de le combattre, était de ne plus lui donner la parole, a décidé de ne plus parler de lui. La presse italienne, mal informée de cette consigne, l'a longuement interrogé dans une

interview qu'a parue il y a quelques semaines, dans un hebdomadaire italien à grand tirage. Cette importante interview, grossie des répliques des contradicteurs, a paru sur plusieurs numéros, et elle fait l'objet d'un dossier qui, nous l'espérons, trouvera également un éditeur en France.

Nous donnons ci-dessous, à l'intention de nos lecteurs, un commentaire de cette interview et des extraits de l'exposé de Robert Faurisson, appartenant à la première partie de ce colloque.

Robert Faurisson commence par une déclaration dans laquelle il répète ce qu'il avait toujours soutenu : « Je dis en effet que ces fameuses « chambres à gaz » meurtrières ne sont pas autre chose que de la propagande de guerre. » Naturellement dit-il, « les camps de concentration allemands ont bel et bien existé » et les fours crématoires qui sont tout autre chose que des chambres à gaz ont existé également. On en retrouve la trace, sans difficulté, à la fois sur les plans, dans les devis et lors de la visite des camps. Ces fours crématoires n'avaient pas d'autre fonction que l'incinération des cadavres, qui est courante en Allemagne et souvent préférée à l'inhumation. Elle n'est qu'une procédure hygiénique qu'on retrouve dans un certain nombre de pays. Il y a eu également dans les camps des autoclaves destinés à la désinfection des vêtements par les gaz, mais ces autoclaves étaient de petites dimensions, manifestement impropres aux exterminations massives auxquelles on veut nous faire croire et qui ne servent plus aujourd'hui qu'à l'illusion des touristes. Robert Faurisson cite même un de ces autoclaves situé à Dachau qu'il a lui-même visité et dans lequel on montre au public la photo de ce bâtiment avec un soldat portant l'uniforme américain en train de déchiffrer l'horaire des gazages ! Tout cela n'a rien à voir avec les « chambres à gaz ».

Jusqu'en 1960, continue Robert Faurisson, « j'ai cru à la réalité de ces abattoirs humains ou selon des méthodes industrielles, les Allemands auraient tué des détenus en quantité et sur une échelle industrielle. Puis j'ai su que certains auteurs jugeaient contestable la réalité de ces « cham-

bres à gaz » : parmi ces auteurs se trouvait Paul Rassinier qui avait été lui-même déporté à Buchenwald et à Dora. » Pendant plusieurs années, dit-il, il a confronté les arguments de ses contradicteurs avec ceux des historiens qu'il appelle « exterminationnistes ». Il est allé, dit-il, à Auschwitz, à Maidanek, au Struthof. Il a étudié longuement les archives déposées au Centre de Documentation Juive Contemporaine de Paris, en particulier, les compte-rendus sténographiques des procès dits des « crimes de guerre ». Il a examiné tout particulièrement les « aveux » des S. S. et des Commandants allemands des camps de concentration. Il a recherché des témoins oculaires des exécutions massives dans les « chambres à gaz », enquête qui avait été faite en vain par Paul Rassinier. On rencontrait toujours, lorsque l'on poussait l'enquête, des gens qui n'avaient pas été témoins personnellement des faits qu'ils racontaient, mais qui les avaient entendu rapporter par un camarade « qui malheureusement était mort » ou qui parlaient d'après des « certitudes » que partageaient les autres détenus. Cette enquête était aussi décevante lorsqu'on s'adressait, non pas à d'anciens internés, mais à des historiens qui avaient travaillé sur l'histoire des camps de concentration. Au bout de quelques minutes d'entretien Robert Faurisson se trouvait généralement en présence de la même réponse : « Sachez que je ne suis pas un spécialiste des « chambres à gaz ». « Cette réponse était parfaitement exacte : dans l'énorme littérature consacrée aux camps de concentration, on trouve en effet partout la mention de l'existence des « chambres à gaz », mais on ne découvre aucun ouvrage consacré spécialement à la vérification de ce point. « Aucun « exterminationniste » n'a écrit sur les « chambres à gaz ». Tout au plus, peut-on dire que Georges Wellers a tenté d'en parler, tout spécialement en cherchant à vérifier les assertions du document Gerstein sur la « chambre à gaz » de Belsen. A la suite de ces vérifications, Robert Faurisson conclut en maintenant son point de vue : « L'existence des « chambres à gaz » est *radicalement* impossible. » Il fonde cette conviction, dit-il, sur l'examen des documents et la vérification des circonstances matérielles.

Il faut d'abord, dit-il, se représenter ce qu'on veut dire lorsque l'on parle des « chambres à gaz » et quel est le sens exact que représente cette expression pour ceux qui l'emploient et ceux qui l'entendent. « Il faut préciser qu'une exécution par les gaz est, par définition, profondément différente d'une asphyxie suicidaire ou accidentelle. Dans le cas d'une exécution, il faut éviter soigneusement tout risque de malaise, d'évanouissement ou de mort pour les exécuteurs et leurs aides. Les difficultés techniques que cela implique, sont importantes. » Pour se faire une idée de ce que pouvait être une exécution massive par les gaz, Robert Faurisson a donc été amené à étudier l'emploi de l'acide cyanhydrique puisque c'est le gaz désigné sous le nom de Zyclon B, dont les Allemands se seraient servis pour l'extermination massive des internés. Il a donc étudié ce gaz et en particulier ses conditions d'utilisation en Allemagne ou en France, d'après les circulaires ministérielles qui réglementent l'usage de ce produit notoirement toxique. Les plus importants de ces documents ont été découverts dans les archives industrielles allemandes qui figurent parmi les pièces du procès de Nuremberg contre les « criminels de guerre ». Il a ensuite comparé ces conditions d'utilisation du Zyclon B avec les « confessions » des commandants de camps de concentration publiées par les Alliés, en particulier par la confession du commandant Rudolf Höess (qu'il ne faut pas confondre avec le ministre d'Hitler, Rudolf Hess) qui fut condamné à la pendaison et exécuté par les autorités polonaises. C'est cette confrontation qui a amené Robert Faurisson aux conclusions qu'il soutient actuellement.

Le commandant Rudolf Höess précise, en effet : « Une demi-heure après avoir émis le gaz on ouvre la porte et on met en route la ventilation. On commence immédiatement à extraire les cadavres. » Robert Faurisson commente : « J'attire votre attention sur le mot *immédiatement*, en allemand : *sofort* ». Le commandement Rudolf Höess aggrave encore l'in vraisemblance de sa confession en précisant qu'il s'agissait pour l'équipe de nettoyage d'extraire deux mille cadavres de la « chambre à gaz » à chaque fois, et en ajoutant

que les détenus chargés de ce transfert jusqu'aux fours crématoires le faisaient « en mangeant et en fumant », par conséquent, conclut à juste titre Robert Faurisson, sans porter de masques à gaz. Cette description ahurissante est tellement invraisemblable à la fois quant aux chiffres cités et quant aux méthodes décrites, qu'elle enlève toute valeur à la soi-disant « confession » du commandant Hoess. C'est bien cette conclusion que Robert Faurisson en tire : « Cette description, dit-il, est une offense au sens commun, car elle implique la possibilité de pénétrer sans précaution aucune dans un local saturé d'acide cyanhydrique pour manipuler « à mains nues ? » deux mille cadavres cyanhydratisés sur lesquels il reste probablement des traces de gaz mortel. » Ajoutons que la confession de Rudolf Hoess n'indique nulle part qu'il aurait existé un système de ventilation parfaitement perfectionné permettant de pénétrer immédiatement dans ladite « chambre à gaz », ventilation qui n'est mentionnée nulle part et dont on ne retrouve aucune trace, ni dans les documents, ni dans les récits. Il faudrait donc penser qu'une intervention miraculeuse propre au seul camp d'Auschwitz débarrassait les cadavres, les chevelures, les vêtements amoncelés de deux mille personnes de toutes ces traces de gaz mortel qu'on nous décrit partout ailleurs comme particulièrement persistante et dangereuse.

C'est en effet ce qui ressort des conditions très rigoureuses d'utilisation du Zyclon B, telle qu'elle résulte de tous les documents auxquels on a pu avoir accès : « Pour gazer un baraquement, précise Robert Faurisson, les Allemands étaient obligés de prendre des précautions coûteuses : une équipe était formée de longue date et agréée par le fabricant du Zyclon B. Son matériel était important et de qualité et, en particulier, comportait des masques à gaz aux filtres J « le plus sévère de tous », l'intérieur des baraquements était d'abord évacué, des avis en plusieurs langues devaient être affichés, frappés d'une tête de mort, les locaux étaient examinés minutieusement pour repérer les fissures et les colmater, les cheminées, les conduits et les serrures étaient bouchés. Les boîtes de Zyclon B étaient ouverte à l'intérieur du local, le gaz en sortait comme la fumée

d'un récipient fumigène. Quant on considérait que le gaz avait tué les parasites, alors on commençait l'opération la plus délicate : l'aération. Des sentinelles étaient postées à une certaine distance des portes et des fenêtres, en plein air. Leur consigne était d'empêcher, de loin, toutes personnes de s'avancer. L'équipe munie de masques à gaz, pénétrait dans le bâtiment, ouvrait les fenêtres, débouchait les cheminées et les orifices. Après avoir opéré dans un étage, l'équipe était obligée de sortir et de respirer en plein air. Puis il fallait remettre le masque à gaz et se transporter à l'étage suivant. Une fois ce travail fini, il fallait attendre 20 heures, ce délai étant nécessaire parce que le Zyclon B est d'une ventilation difficile en raison de son adhérence aux parois ».

A cet endroit, Robert Faurisson précise que la réglementation française pour l'utilisation de l'acide cyanhydrique exige un minimum de 24 heures avant que l'accès aux locaux désinfectés soit permis. Rappelons que toutes ces précautions restrictives concernent uniquement le nettoyage des locaux soumis à une désinfection.

Robert Faurisson conclut ainsi : « Nous constatons donc qu'en l'absence d'un ventilateur miraculeux, capable d'expulser instantanément « un gaz difficile à ventiler vu qu'il adhère aux surfaces », l'abattoir appelé « chambre à gaz » serait resté inaccessible pendant pratiquement une journée. Ses murs, son sol, le plafond, pendant tout ce temps, auraient retenu des parcelles de gaz aux effets mortels pour l'homme. Et que dire des cadavres ? Ils n'auraient pas pu faire moins que de s'imprégner à l'instar des coussins, des matelas et des couvertures que les mêmes documents techniques concernant l'usage du Zyclon B nous ont révélé devoir être transportés au grand air pour être battus une heure durant par temps sec ou deux heures par temps humide, et qu'on ne restituait aux détenus qu'à partir du moment où ils avaient été soumis à un test qui permettait de déceler la présence de résidu d'acide cyanhydrique si le papier de contrôle virait au bleu. »

Examinant les chiffres cités dans sa confession par le

Commandant Hoess, Rober Faurisson fait remarquer que la prétendue « chambre à gaz » qu'on montre aux touristes au camp de Birkenau est en réalité une « chambre froide » dans laquelle on faisait séjourner les corps des internés morts du typhus avant leur incinération dans le four crématoire. Cette « chambre froide » avait 30 m. de long et 7 m. de large, comprenant une allée pour les corps et deux allées de cheminement des chariots, et complétée par un monte-charge qui reliait cette salle au crématoire et dont les dimensions étaient de 2 m. 10 sur 1 m. 35. Cet ensemble donnant une superficie de 210 m², est absolument incompatible avec le chiffre de 2.000 victimes par jour qui est cité par Hoess.

Robert Faurisson complète son enquête à cet endroit en comparant la description qui est faite par le Commandant Hoess de cette extermination massive par le Zyclon B aux conditions d'utilisation aux Etats-Unis du même Zyclon B dans les prisons où les exécutions capitales se font par chambres à gaz. Il écrit à cet endroit : « Les vraies « chambres à gaz », celles que les Américains ont mis en œuvres en 1936/1938, peuvent nous donner une idée de l'inévitable complexité qu'implique ce mode d'exécution. Ainsi les Américains ne gazent qu'un seul prisonnier à la fois. Il est advenu que certaines de leurs « chambres à gaz » aient comporté deux sièges pour cette exécution, mais cette disposition est exceptionnelle. En outre, le prisonnier est complètement immobilisé. Il est asphyxié à l'acide cyanhydrique, en fait par des pastilles de cyanure de sodium qui, plongées dans l'acide sulfurique et dans l'eau distillée, provoquent une vapeur d'acide cyanhydrique. En 40 secondes environ le condamné s'assoupit et en quelques minutes il meurt. Ce gaz ne provoque aucune douleur apparente. La première exécution capitale au gaz eut lieu le 8 février 1924 dans la prison de Carson-City dans l'Etat du Nevada. Deux heures après l'exécution on constatait encore des traces de gaz dans la cour de la prison. M. Bickerson, gouverneur de la prison déclara : « pour ce qui concerne le condamné, la méthode est certainement la plus humaine de toutes celles pratiquées jusqu'à ce jour. » Mais il ajoutait : « Je récuse ce

« système à cause des dangers qu'il comporte pour tous les assistants. »

A ces constatations matérielles, Robert Faurisson ajoute des preuves de vraisemblance. Pour réaliser une extermination massive des juifs (Rudolf Hoess cite le chiffre de deux millions de juifs mis à mort en quelques mois à Auschwitz) il aurait fallu au préalable des études, des instructions, des plans, des ordres, des expériences, dont on ne retrouve aucune trace dans les énormes dossiers administratifs du Troisième Reich qui ont été saisis et dépouillés par les alliés. Il en est de même des dotations financières qu'il aurait fallu prévoir pour l'exécution d'un tel plan massif et qui dans un Etat aussi minutieux que le troisième Reich auraient certainement laissé des traces. Cela est particulièrement vrai pour la documentation que nous possédons à propos du camp d'Auschwitz où nous connaissons pratiquement à un centime près le coût du chenil d'Auschwitz et des plantations expérimentales destinées à remplacer certaines productions qui manquaient à l'Allemagne comme, par exemple, le caoutchouc. Pour tout cela, continue Robert Faurisson : « Il aurait fallu des ordres de mission, cela n'aurait pas eu lieu, d'autre part, à Auschwitz et Birkenau qui étaient des camps où les allées et venues étaient telles que la meilleure façon de faire face aux fréquentes évasions des détenus était de leur tatouer sur le bras un numéro matricule. On aurait pas pu permettre dans ces camps que des travailleurs civils et des ingénieurs se mêlent aux détenus comme cela arrivait journellement, ni que les Allemands internés puissent partir en permission et recevoir au camp des membres de leur famille. Surtout il aurait été impossible dans ces conditions de libérer des détenus, qui leur peine purgée, rentrèrent dans leur patrie. » (voilà des détails qui sont rarement mentionnés dans l'histoire des camps de concentration). « Ce dernier fait, continue Robert Faurisson fut révélé par Louis de Jong, Directeur de l'Institut d'Histoire de la Seconde Guerre Mondiale d'Amsterdam après que les historiens l'aient tu pendant longtemps. »

Un dernier document complète le dossier de Robert Faurisson : « La publication récente, aux U. S. A., des photographies aériennes d'Auschwitz, prises par les avions de reconnaissance américains, donne le coup de grâce, par dessus tout à la légende de cette extermination. Car, dans l'été 1944, au moment des arrivées massives de juifs hongrois, on n'aperçoit aucune concentration de personnes dans la zone des crématoires (mais un portail ouvert et un jardin bien dessiné), aucune fumée suspecte — alors que jour et nuit, crachées par les crématoires, les flammes et les fumées auraient été visibles si l'on en croit la légende, à des dizaines de kilomètres de distance... ».

Une interview est toujours plus ou moins sinieuse. C'est une conversation que les questions font bifurquer ou relancent et qui suit rarement une démarche logique. On ne s'étonnera donc pas de trouver seulement aux deux tiers de l'entretien des informations qu'il aurait été utile de donner aux lecteurs dès le début. La plus importante de celles-ci concerne les réserves que, bien avant Faurisson, les spécialistes de l'histoire des camps de concentration faisaient déjà sur les « chambres à gaz ». Il aurait fallu rappeler ici l'obstination inlassable de Paul Rassinier, puisque ce sont ses démarches et ses affirmations qui ont finalement provoqué une enquête semi-officielle. Dès 1960 en effet, constate Faurisson, la conviction des spécialistes était faite. Dans le numéro de l'hebdomadaire *Die Zeit* du 19 Août 1960, paraissait sous le titre « Aucun gazage à Dachau », une lettre du Dr. Martin Broszat qui reconnaissait qu'après une enquête approfondie, on n'avait pu découvrir aucune « chambre à gaz » sur tout le territoire de l'ancien Reich, c'est-à-dire dans l'Allemagne limitée à ses frontières de 1937. Cette communication était importante parce que le Dr. Martin Broszat n'était pas le premier venu, mais, au contraire un historien réputé, violemment anti-hitlérien. Il faisait partie des historiens qui soutenaient le plan d'extermination prémédité des juifs et il avait été l'éditeur de la confession de Rudolf Höess en procédant toutefois, par prudence, à un certain nombre de coupures dans cette confession qu'il trouvait « un peu trop exagérée ». Le Dr. Martin Broszat inspirait une telle confian-

ce aux autorités officielles et au milieu universitaire juif, qu'il fut nommé peu de temps après Directeur de l'Institut d'Histoire Contemporaine de Munich, chargé de réunir toute la documentation sur les « atrocités » des Nazis. Bien que *Die Zeit* soit un hebdomadaire à grand tirage très répandu et très lu en Allemagne, cette information ne reçut aucun écho, à notre connaissance du moins, dans la presse française. Il fallut attendre sept ans pour que *Le Monde* publiât, dans son numéro du 23 Mai 1967, en page 4, l'information suivante : « Dans le bulletin de l'étranger du *Monde* du 10 Mai, « *L'Extrême-droite allemande et le néo-nazisme* » nous avons rapporté la déclaration d'un fonctionnaire du parti N. P. D. assurant qu'aucun camp de concentration, aucune « chambre à gaz » n'avaient été construits sur le territoire de l'ancien Reich. En fait, cette surprenante affirmation était exprimée de façon différente : « aucun camp de concentration comportant une « chambre à gaz »... Sous cette forme, elle semble exacte. L'Institut d'Histoire Contemporaine de Munich a établi le 19 Août 1960 « qu'il n'y a eu de « chambres à gaz » en aucun camp de concentration sur le territoire de l'ancien Reich » les « chambres à gaz » n'ayant été utilisées que dans les territoires occupés. »

Cette information assortie d'une dernière phrase ambiguë qui laissait croire à l'existence des « chambres à gaz » dans des régions qu'on avait pas pu contrôler, fut toutefois annoncée d'une façon très discrète dans *Le Monde*, sous forme d'un entrefilet qui parut modestement dans une page intérieure et qui échappa bien entendu à un très grand nombre de lecteurs.

En fait, ce n'est pas tout à fait celà qu'avait dit le Dr. Broszat qui s'était contenté de mentionner que son enquête n'avait pas pu porter sur les camps de Pologne et en particulier sur Auschwitz.

Cette information n'est pas unique. Robert Faurisson continue ainsi : « En 1968, c'est la « chambre à gaz » de Mauthausen qui doit à son tour se voir considérer comme une légende par une historienne « exterminationniste » Madame Olga Wormser-Picot. Consultez, à ce propos, dans sa

thèse sur *Le Système concentrationnaire* les pages intitulées « *Le problème des chambres à gaz* ». Arrêtons-nous d'abord sur cette formulation. Il existerait donc aux yeux des « exterminationnistes » un « problème des chambres à gaz ». J'ai demandé un jour à l'historien Joseph Billig du Centre de Documentation Juive Contemporaine, à propos des faux aveux, comment il les expliquait. Billig avait fait partie de la délégation française à Nuremberg. Je vous donne sa réponse : « Il s'agissait selon lui de « phénomènes psychotiques » ! En ce qui me concerne j'ai une explication à proposer de ces prétendus « phénomènes psychotiques » comme pour « l'apathie schizoïde » par laquelle on explique l'attitude du commandant Hoess le jour de sa déposition devant le tribunal de Nuremberg : Hoess a été *torturé* par ses geôliers anglais. Il a été « interrogé aux nerfs de bœuf et à l'alcool ». Au procès de Dachau « les Américains précise Robert Faurisson ont torturé d'autres accusés allemands, comme l'a révélé plus tard une commission d'enquête ».

D'ailleurs, pense Robert Faurisson, la torture n'est même pas indispensable. La réprobation universelle, l'anathème, le bourrage de crâne peuvent avoir des effets psychologiques tellement profonds qu'ils entraînent une conviction de culpabilité et une sorte d'autosuggestion universelle. En appelant à son propre témoignage Robert Faurisson déclare à cet endroit : « Je me souviens de la haine que j'éprouvais personnellement, quand j'étais jeune, à l'égard des Allemands durant la guerre et après la fin du conflit : une haine brûlante, que je croyais spontanée, mais dont je me suis rendu compte avec le temps qu'elle avait été conditionnée. Elle venait de la radio anglaise, de la propagande d'Hollywood et de la presse stalinienne. J'aurais été sans pitié pour un Allemand qui m'aurait dit avoir été gardien de camp et n'avoir vu aucun de ces massacres dont chacun parlait alors. Si j'avais été son juge d'instruction, j'aurais considéré que mon devoir était de le faire avouer. » C'est probablement par ce phénomène de psychologie collective, suggère Robert Faurisson qu'il faut expliquer les témoignages sur les camps d'Orianenburg, de Buchenwald, de Bergen-Belsen, de Dachau, de Ravensbrück, de Mauthausen, qui ont tous affirmé

qu'il existait des « chambres à gaz » dans ces divers camps, alors que les historiens spécialistes admettent tous aujourd'hui qu'il s'agit là d'une erreur matérielle. « Des professeurs, des prêtres, des juifs, des catholiques, des communistes, ont attesté l'existence de « chambres à gaz » dans ces camps et l'emploi des gaz pour tuer les détenus. Pour me limiter à un seul exemple, Monseigneur Piguet, archevêque de Clermont-Ferrand, a écrit que des prêtres polonais étaient passés par la « chambre à gaz » de Dachau ; or, il est aujourd'hui reconnu et certain que jamais personne n'a été gazé à Dachau. Il y a mieux, des responsables de camp ont *avoué* l'existence et le fonctionnement de « chambres à gaz » homicides là où par la suite on a dû reconnaître que rien de tout cela n'a existé. Pour Ravensbruck, le Commandant du Camp Süren, son second Schwartzuber et le médecin du camp le Dr. Trelte ont avoué l'existence d'une « chambre à gaz » et ont fait des descriptions vagues du reste, de leur fonctionnement. Ils ont été mis à mort ou bien se sont suicidés. Même scénario pour Zierys qui commandait à Mauthausen. Et il ne faut pas croire que les aveux des responsables ont tous été estorqués par des Russes ou des Polonais, à Ravensbrück par exemple, ce sont les appareils judiciaires français et anglais qui les ont obtenus et quelquefois plusieurs années après la fin de la guerre. »

Comment expliquer ces contradictions ? Robert Faurisson évoque à ce propos les procès de sorcelleries du 16ème et 17ème Siècles en Allemagne qui n'étaient pas, comme on le croit, des sortes de lynchage ou des jugements expéditifs, mais des procédures fort sérieuses, longues, consciencieuses et qui ont comporté presque toujours des aveux de la part des condamnés. Robert Faurisson fait remarquer, du reste, que l'on trouve dans leurs aveux le même mélange de soumission à une affirmation collective et de vagues réticences quant aux faits proprement dits. Par exemple, souligne-t-il, la sorcière admettait effectivement que, tel jour, il s'agissait bien du diable, mais, ce jour là, le diable se trouvait en haut de la colline et elle en bas. C'est aussi ce qui avait frappé Rassiner lorsqu'il constatait que les témoins qu'il interrogeait n'avaient jamais vu personnellement, fonctionner une

« chambre à gaz » mais qu'ils étaient sûrs qu'elles avaient existé.

Ces contradictions jettent un doute sur la valeur des témoignages et sur celle des aveux. Ces deux sources d'information sont contestées lorsqu'il s'agit de procès criminels devant nos cours d'assises. Elles sont encore plus suspectes, évidemment, lorsqu'il s'agit d'une psychose collective et d'une haine de caractère politique. On comprend que Robert Faurisson déclare dans son interview : « Personnellement je déplore que le Dr. Broszat se soit contenté d'une lettre, alors que s'imposait une communication scientifique comprenant des explications détaillées. Cela fait presque vingt ans que nous attendons les explications du Dr. Broszat. Elles seraient précieuses pour déterminer si les preuves, témoignages et aveux que nous possédons sur les gazages d'Auschwitz et de Treblinka sur lesquels des vérifications n'ont pas pu s'exercer, ont en réalité plus de valeur que les preuves, témoignages et aveux que nous possédions sur les gazages de Büchenwald ou de Ravensbrück dont nous savons qu'ils n'ont pas existé. »

X X X

CHRONIQUE DES LIVRES

CIORAN, le dernier humoriste ?

La lecture comporte heureusement encore une part de découvertes. Du moins quand on veut découvrir. Ainsi *l'Ecartèlement* (1) de E. M. Cioran, auteur sur lequel on hésite longuement pour le définir : est-il philosophe, est-il moraliste, ou n'est-il qu'un écrivain trop lucide pour être ainsi classé ? « Ne jamais perdre de vue que la plèbe regretta Néron » écrit-il. C'est là de l'anti-conformisme, de l'anti-histoire telle qu'elle nous est contée depuis tant et tant de générations, car l'histoire est parsemée de Nérons et, en réalité, la plèbe y tient toujours le même rôle, qu'on l'appelle foules, masses, majorités, etc...

Cioran, « candidat au renoncement » se bat avec les évidences, la logique, les idées — qu'elles soient « vraies » ou « fausses » — et semble vivre avec l'angoisse comme un malade qui aurait pris le parti d'ignorer le mal qui le tuera. Faut-il ou non savoir ? Faut-il s'illusionner sur soi-même, sur les autres, sur ce que l'on nomme la spiritualité de l'homme ? Cioran est un chasseur de chimères qui essaie de vivre avec clairvoyance sans s'abuser sur rien ni sur personne. Et ce n'est guère facile. Le « bonheur », tel qu'il est généralement conçu et entendu à notre époque, tombe en miettes dans ces pages où ni la joliesse, ni l'art-pour-l'art (littéraire) n'ont droit de cité. Alors, Cioran nihiliste ?

On est toujours le nihiliste, l'obscurantiste, le raciste ou le fasciste de quelqu'un dans cette société où l'on se bat à coups de mots pour des mots, autrement dit pour du beurre.

(1) Editeur : Gallimard.

Au XIII^{ème} siècle, on aurait brûlé Cioran. Au XVI^{ème}, catholique et réformés lui seraient tombés dessus ensemble avec une belle ferveur. En 1792, on l'aurait traîné devant la veuve patibulaire. Il est Roumain et, comme tel aujourd'hui, il ne peut plus vivre en Roumanie où les êtres de son acabit ont tout juste le droit d'exister sous l'aspect de wattmen, de métallos ou de flics intellectuels. C'est pourquoi il vit à Paris où, malgré tout, il doit être regardé comme un original, et les originaux, nous le savons, n'ont plus guère d'avenir.

« Les vérités qui ne permettent pas de vivre méritent seules le nom de vérités » dit-il encore. Essayez d'expliquer cela à votre voisin dans le métro ! Si encore l'amateur de tiercé, de loto, de bagnoles — notre contemporain le plus répandu — avait lu Pascal et Marc-Aurèle à l'âge de ses humanités, on pourrait tenter la chose, mais...

Dans ce monde peuplé de monolithes, l'humour, l'esprit critique (d'auto-critique) sont comparables aux fleurs des champs qui reçoivent ponctuellement les pluies saisonnières d'insecticides ; certes, les champs sont propres, mais comme le sont les monuments aux morts.

On peut aussi taxer Cioran de pessimisme. C'est d'ailleurs ainsi que l'on qualifie désormais tous ceux qui refusent les potions magiques que l'on offre dans les gazettes, sur les ondes, à la télévision, lors des campagnes électorales, etc. On les qualifie de « publiphobes » ce qui, dans l'actuel contexte de la société, représente l'injure suprême, l'anathème royal. Cioran, lui, s'en moque. Manifestement. Il n'a pas le sens de l'auto-publicité, du moins tel que l'entendent les Néron et la plèbe, et cette sorte de pugnacité heurte profondément tout démocrate conscient et organisé comme tel. Cioran l'écrivain est, bien sûr, doté d'une certaine dose d'égoïsme. Ce face-à-face avec lui-même, il ne le consacre cependant pas à contempler son nombril, et là aussi il déroge. Il se moque de lui et des autres, non pas avec des saillies qui se veulent « drôles », avec des mots de chansonniers, mais avec des pensées que n'imaginent même pas ceux qui croient qu'il y aura un jour un Jugement dernier. L'Apocalypse, façon Cioran, ce n'est pas pour demain puisqu'elle est déjà là.

Ils n'étaient pas nombreux les premiers croyants, les premiers pionniers en toutes choses ; on les a sanctifiés après, quand le succès aidant, les foules sont accourues. *Eppur si muove !* vous vous souvenez ?

Cioran est probablement l'un des derniers humoristes de ce temps. Inconfortable à l'extrême. Désolant de lucidité. C'est un humoriste qui ne fait même pas rire. Il ne fera jamais fortune comme Coluche. Ou comme M. Marchais. On ne peut pas l'appriivoiser pour nourrir quelque programme politique, car le citer risque d'inciter à le lire, et le lire, c'est dangereux. Il ne faut surtout pas le confondre avec les amuseurs patentés qui, eux, philosophent. Et cela ne pardonne pas si l'on est uniquement intéressé par les « vaines préoccupations des gens du siècle » comme disait un autre pessimiste, Jean Racine. Mais il faut lire Cioran.

Michel PELTIER.

Un non-conformiste des années 40 :

François Sentein

La surproduction délirante, la sur-information dirigée, maux de notre malheureuse société libérale « avancée » sont particulièrement visibles dans le domaine de l'édition : ces murailles de nouveaux livres qui nous étouffent, quel peut bien être leur avenir ? Ecrivains-moutons qui se copient l'un l'autre, romans morts-nés, livres d'histoires qui pour la plupart ne sont que de scandaleuses polygraphies, nous laissent insatisfaits.

Sont-ils nombreux ceux d'entre nous qui attendent un autre son, une autre « musique » ? La liste des proscrits demeure. Ils n'ont pas encore droit d'entrée dans les littératures officielles ou scolaires. Pas un mot sur Brasillach dans le dernier tome (1920-1970) de l'histoire de la littérature française publiée chez Arthaud. Pour un Céline donné en pâture ? avalé par les média — combien d'écrivains toujours maudits ? Mais rien n'est terminé.

Ne soyons pas trop impatients : les œuvres posthumes de Rebatet, de Drieu, la correspondance de jeunesse entre Brasillach et Bardèche, nous seront révélées un jour.



Mais voici un livre qui mérite d'être signalé aux lecteurs de *Défense de l'Occident*. Il s'agit d'un admirable « journal », « les minutes d'un libertin » de François Sentein (éd. La Table Ronde).

Des extraits en avaient paru dans les « Cahiers de la Table Ronde » et avaient attiré l'attention des amateurs

de bonne littérature. L'éditeur a convaincu l'auteur d'en accepter une publication destinée au grand public.

Le texte intégral du premier tome (d'août 38 à fin 41) nous est donc donné dans toute sa fraîcheur.

François Sentein appartient à la dernière génération des maurassiens d'avant-guerre, ceux qui eurent 20 ans en 1940. Ses amis se nomment : Maulnier, Haedens, Laurent, Laudembach, C. Roy, M. Clavel, Boutang, Salleron etc...

Son appétit de vivre est prodigieux. A peine sorti de l'adolescence, d'une curiosité insatiable, il s'intéresse à tout ce qu'il voit, lit, entend. Aucune ambition, aucun souci de « carrière », mais ce voyageur étonnant nous fait découvrir aussi bien son « monde intérieur » que le résultat de ses vagabondages. Toujours disponible, il se rend à Nüremberg en septembre 38 et note ses impressions immédiates, qui recourent curieusement celles de Brasillach. Ils sont tous deux méridionaux et maurassiens. Mêmes réserves devant l'étrangeté du rassemblement national-socialiste. Mais la fête de la jeunesse est bien sentie où « la voix du führer passe comme une râpe en la faisant frémir ». Ensuite, à la sortie du Stadion les troupes de la Hitlerjugend défilaient en compagnies profondes le long de la Zeppelin-Wiese. « Cela dura longtemps — ou me parut au moins durer, car ces minutes étaient de celles qui comptent dans une vie... Je restais là parce que je sentais que quelque chose mûrissait en moi. J'étais placé face à la sortie. Ces masses de garçons et de filles avançaient vers moi, comme l'écran représente ce qui défile dans la tête d'un homme... ».

Le voici à présent à Marseille en 1940.

« Cette Marseille envahie d'aujourd'hui me laisse mal revoir la Marseille à portée de nos après-midi de lycéens montpellierens. Mirage des enfants fugueurs (Philippe Daudet). Première étape de la révolte qui conduit aux bords de la mer. J'y rencontrai l'ordonnateur de mon adolescence... Je poussai la porte d'un cinéma. Sur la scène, posant son panama sur une chaise de café, Maurras se levait, chaussures blanches, pantalon blanc, veston noir, comme ces

messieurs qui l'entouraient et l'écoutaient, assis de biais, les doigts croisés sur le dossier de leur chaise. Mais il est gros, disait-on près de moi et cela me fâchait. J'écoutais la voix sourde et chuintante ».

François Sentein — et c'est une des raisons de se passionner pour ces « minutes » nous fait faire le « tour de France littéraire » de l'Occupation, Lyon, Toulouse, Montpellier, Marseille pour la zone libre, et enfin Paris. En 1941, le voici qui rencontre Jean Paulhan dans son bureau de la N. R. F. (le 23 octobre). Ce dernier lui fait lire les derniers poèmes d'Eluard, qui le laissent froid. Entre Jean-Paul Sartre. « Paulhan lui demande à quoi il est en train de travailler — À finir un ouvrage de philosophie qu'il a rapporté de captivité — Le sujet ? — « L'Être et le Néant ». Il articule à mots secs, mais les gutturales font trembler sa gorge comme un léger goître. Son visage est au-delà de la laideur et je ne l'ai pas trouvé désagréable. Plus gênant, au fond, m'a paru celui de Paulhan, par l'incertitude des traits, la timidité qui s'en dégage et qui retient son sourire, comme elle entoure d'une brusquerie empruntée son évidente générosité ». Paulhan à présent entrouvre une porte, la pousse en avant, et le voici chez Drieu. « A son bureau, Drieu atarde ce regard curieux et amusé de grand blond chauve aux yeux bleus sur le petit brun que je suis. Il se lève, m'écrase — m'écrase de la douceur de son accueil. M'est souvenance de ce que tel ou tel m'a dit de sa vie, nonchalamment abandonnée au courage. Je sens qu'il y a comme un bar, comme une table de bridge entre nous, les amusements et les ennuis de jeunes grandes personnes, un tas de femmes de trente ans — et la rombière Histoire, dont il a la discrétion de ne pas me dire un mot ici, mais dont on sait qu'elle est sa plus prenante liaison, qu'on la rencontrera en sortant dans l'escalier, venant le chercher, une fois seul, pour qu'ils rentrent ensemble ».

L'auteur, esprit totalement indépendant, ne s'engage dans aucun clan. Il observe, et note ses découvertes — ses trésors — Les rencontres avec Montherlant, avec Cocteau sont des évocations innombrables, gravées au burin.

L'écriture est son langage naturel ; et comme Léautaud, il a choisi le « journal » comme mode d'expression. Dès lors, il lui est permis de reconstruire un monde, le sien, qu'il nous livre peu à peu, rêves, souvenirs d'enfance, se mêlant à l'actualité la plus brûlante pour constituer une symphonie particulière dont il n'est évoqué ici qu'un des aspects. Découvert avec enthousiasme par les meilleurs critiques, et en premier lieu par Blondin, Déon, Laurent, François Sentein se joint désormais à eux : ces « hussard » ont bien mérité de la littérature qu'ils ont en partie délivrée des mains des « officiels » de notre temps.

J. - P. de GUIBERT.

LA GREFFE D'ISRAËL EN FRANCE

Il y a des livres qui sont écrits pour une raison et qu'on lit pour une autre. C'est le cas des souvenirs que vient de publier un jeune intellectuel communiste d'origine juive : Antoine Spire, sous le titre *Profession : permanent*, aux éditions du Seuil. Manifestement Spire a voulu régler ses comptes avec l'appareil du P. C. (dont il reste membre), et effectivement on trouve dans son livre des détails pittoresques sur le fonctionnement intérieur du parti et de sa maison d'édition. Mais le livre de Spire est aussi un document plein d'intérêt pour qui veut comprendre le destin d'Israël en France au XXème siècle.

Antoine Spire ne cache nullement qu'il vient de la bourgeoisie, « avec fenêtre sur le Champ de Mars ». Les parents de sa mère avaient chauffeur et gouvernante ; il est vrai qu'ils méprisaient un peu leur gendre, simple Normalien prof de philo, par comparaison avec les ménages de leurs autres enfants « médecins ou ingénieurs » (cela se passe autour de 1956, ces grands-parents maternels appartenant à la « haute société » juive, tandis que le narrateur classe sa lignée paternelle dans la « petite bourgeoisie intellectuelle »).

Les parents d'Antoine Spire sont de religion catholique. Le père s'est converti en 1937-38, à l'Ecole Normale ; mais sa mère, fidèle au judaïsme, a peu apprécié : « elle évoquait sans cesse sa foi juive, la façon dont elle pratiquait, et également son appartenance au « peuple élu ». Quant à la belle-mère du narrateur, celle qui venait de la « haute socié-

té », elle « *ne se vantait jamais de ses origines juives* », mais un jour que son fils Antoine et sa femme, devenus communistes, comparaient les Israéliens aux nazis, il lui échappa de dire à sa bru : « *Qu'est-ce que vous pouvez comprendre à tout cela, vous qui n'êtes qu'une goy ?* ». Alors, Antoine Spire et sa femme quittent la table familiale...

Autre petit fait qui achèvera de situer l'univers mental de cette famille si caractéristique d'un certain milieu. Un soir d'avril 1961, Michel Debré lance à la radio son appel grotesque à se précipiter « à pied, en voiture » sur les aérodromes pour y faire échec aux paras rebelles qui, dit-il, vont y débarquer. Chez des intellectuels de Gauche comme les Spire, on prend très au sérieux cette pitrerie ; mais finalement le prof de philo n'ira pas à Orly combattre les paras, parce que, dit encore sa femme, s'il fait cela, « *demain il faudra sans doute prendre nos dispositions pour quitter la France* ». La hantise de l'errance habite toujours ces Askenazis (juifs de l'Est) qu'on pourrait croire plus qu'assimilés : le poète juif André Spire était de leur cousinage, ce qui suppose que la famille était déjà française à la fin du XIX^{ème} siècle. Mme Spire craignait-elle de la part des officiers d'Algérie (presque tous anciens Résistants) une persécution seulement idéologique contre leurs adversaires, ou spécifiquement antisémite ?

En somme, nous voici devant ce que Roger Ikor, dans ses romans autobiographiques sur le destin en France des fils d'Israël, a appelé « la greffe ». La greffe a-t-elle pris ?

Dans cette histoire de trois générations, celle des grands-parents représente l'époque de la francisation naïve : à la fin du XIX^{ème} siècle (et même depuis son début, depuis l'émancipation des Juifs en France par la Révolution et Napoléon) et au début du XX^{ème}, on est juif français sans problème et l'on s'enrichit sans mauvaise conscience. C'est l'époque des barons juifs, des Rothschild et des Cahen d'Anvers, des grands brasseurs d'affaires, puis, une fois la fortune installée, celle des salons juifs décrits par Daudet, celle du mécénat et de l'art, Nissim de Camondo et Proust — et André Spire.

Là-dessus vient une réaction antisémite, dans toute l'Europe d'ailleurs. Le nationalisme brûlant de la première moitié du XX^{ème} siècle a pour effet de resserrer les rangs de chaque peuple : l'assimilation suppose désormais des sacrifices — essentiellement celui de la religion. Bien entendu, cette évolution n'est pas consciente : le père d'Antoine Spire se convertit au catholicisme par conviction personnelle. Mais ce n'est pas à un philosophe qu'on apprendra quelle part de déterminisme social intervient dans les décisions que nous croyons les plus libres.

Arrive la troisième génération, qui, naturellement, ne comprend pas la précédente. Le fils aîné du philosophe, Arnaud, adhère assez vite au P. C. Il déserte l'armée française et passe au F. L. N. Ses parents, effondrés, le tiennent à l'écart. Puis c'est le tour du cadet — notre narrateur, Antoine — qui rallie lui aussi le P. C.. Un troisième enfant fera de même : « *Etrange destin que celui de cette bourgeoise famille juive du VII^{ème} arrondissement dont trois enfants sur quatre sont devenus ainsi communistes !* » Mais non, pas étrange du tout : logique. Avant 1939, un juif moyen, bourgeois français, avait à craindre de perdre son statut social en passant à la subversion. La pression nationaliste, voire à l'occasion antisémite et xénophobe, poussait à une certaine unité nationale : à qui voulait la respectabilité, même parmi les intellectuels, la sécession marxiste était interdite.

Ainsi la génération des enfants se trompe-t-elle en articulant envers ses parents l'accusation de « lâcheté ». Les parents Spire sont allés aussi loin qu'ils pouvaient aller, dans les conditions de temps et de lieu où ils se sont trouvés.

Pour qui est né après la guerre (et Antoine Spire est né en 1946), c'est différent. La proscription antifasciste a renversé la situation : c'est l'extrême-droite qui est sur la défensive. Aux juifs tout est désormais possible. Ils ne comprennent pas pourquoi leurs parents en sont restés à la S. F. I. O., pourquoi le communisme était pour eux une inconvenance : désormais tout danger est écarté.

A cela s'ajoute une autre raison plus subtile : c'est que le communisme, entre 1945 et 1975 environ — une généra-

tion — est devenu pour les juifs français une forme nouvelle d'intégration. S'il y a une greffe qui n'a pas pris chez les Spire, c'est la greffe catholique : une seule génération, celle des parents, l'a adoptée. Antoine Spire est pourtant passé par les maisons des Jésuites de Sainte-Geneviève, il a été militant chrétien... Rien n'y a fait. C'est qu'entre temps, autre transformation dans l'intervalle de 1930 à 1950, l'Eglise s'est effondrée. A Gilbert Spire en 1938 elle offrait encore des cadres sociaux, moraux, intellectuels inébranlablement protecteurs ; à son fils, en 1960, plus rien. De J. E. C. en « communauté de base » où la messe est bâclée sur un coin de table par un ratichon marié, qu'est-ce qui aurait pu assurer la foi du jeune Spire ? Il a rejeté cette gélatine, il est allé à l'édifice qui, en 1960, présentait la même solidité que l'Eglise pour son père en 1938 : le parti communiste. Justifications intellectuelles, puissance sociale, monolithisme, tout s'y retrouve. Le P. C. paraissait alors constituer l'axe d'une France de gauche, comme avant guerre l'Eglise celui d'une France bourgeoise et patriote.

Mais l'Histoire ne s'arrête pas là — elle ne s'arrête jamais, d'ailleurs, les philosophes le savent aussi, et ils savent encore que les choses ne sont pas ce qu'elles paraissent être. L'aîné des enfants Spire, le premier, s'en est aperçu quand il a reçu du F. L. N. le salaire de ce que, du point de vue français, on ne peut qu'appeler une trahison : l'islamique Boumedienne ayant remplacé le communiste Ben Bella, Arnaud Spire est expulsé d'Algérie en 1966 ; « *abominablement torturé par les Algériens* », il arrive à Orly « *dans un état physique dramatique (...) boîte crânienne enfoncée, contusions sur tout le corps.* » Et d'un (il a survécu, il est toujours communiste).

Le cadet, Antoine, est entré au P. C. quand celui-ci jouait la comédie de l'ouverture. Le jour où, à partir de 1977, le parti reprend avec délices sa vieille peau, les idéalistes n'y ont plus leur place, du moins avec des responsabilités. Inutile d'insister sur ce que *Profession : permanent* rapporte des mœurs intérieures du parti : cela ne nous apprend rien. Pour faire un bon chef communiste, il faut être parfaitement cynique : c'est le B, A, BA du léninisme,

qu'Antoine Spire en dix ans de parti ne paraît pas avoir encore compris, la naïveté de ses critiques actuelles le montre bien.

Alors ? Eh bien, les greffes n'ont pas pris. Même si Antoine Spire garde sa carte du P. C. et quelques illusions encore, ce n'est pas plus que ce qui lui reste du catholicisme. Un raccourci le montre : l'affaire des prénoms. Son père, né vers 1916, se prénomme Gilbert, un prénom bien sage de petit bourgeois français, et de même il appelle ses fils Arnaud (né pendant la guerre ou peu avant, il reçoit un prénom conforme à la mode « vieille chrétienté » de l'époque) et Antoine. A la génération suivante, tout change. Les enfants d'Antoine sont nommés d'abord Nicolas et Alexis : c'est la strate soviétique, celle de la « chère et puissante Russie » comme disait De Gaulle. Et puis, désenchanté, il appelle la troisième Rachel. C'est le retour aux sources. A la dernière page de son livre, il définit celui-ci comme une quête d'identité. C'est bien cela, et la conclusion paraît nette. L'interdiction de l'antisémitisme aurait-elle comme ultime effet d'empêcher les Juifs de s'assimiler ?

P. VERDUNOIS.

LE PLUS VIEUX PRISONNIER DU MONDE

En 1946 Rudolf Hess a été acquitté par le Tribunal International de Nuremberg du chef de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Il a été condamné à la détention perpétuelle pour crime contre la paix (participation à la préparation d'une guerre d'agression).

Emprisonné déjà à Londres en 1941 après s'être rendu en Angleterre de sa propre initiative pour rechercher les moyens de mettre fin aux hostilités, Rudolf Hess se trouve être à 85 ans le plus vieux prisonnier du monde.

Il est bien connu que dans les pays civilisés (France, Etats-Unis) aucun prisonnier condamné à vie ne subit sa peine au-delà de 20 ou 30 années, maximum.

Or, Rudolf Hess a 38 ans de captivité, dont 13 dans un état d'isolation complète, ce qui, d'ailleurs, n'avait pas été prévu par le jugement.

Sa santé, déjà altérée tant par l'âge que par une claus-tration inhumaine vient encore d'être aggravée par une commotion cérébrale qui lui a presque coûté la vue.

A plusieurs reprises, le Président de la République Française, la Reine d'Angleterre, le Président des Etats-Unis ont fait savoir au Président de R. F. A. qu'ils l'appuyaient dans ses efforts auprès du Gouvernement Soviétique, pour demander la libération de Rudolf Hess ; et qu'ils étaient prêts à poursuivre toutes démarches en ce sens. Mais ces demandes réitérées se sont toujours jusqu'ici vues opposer au veto de l'URSS.

Ne serait-il pas normal d'obtenir, pour le moins, que Rudolf Hess bénéficie sans tarder d'une grâce médicale ? (Il doit être opéré maintenant de la prostate).

Si, par malheur, celle-ci était refusée, ne serait-il pas logique que la France se retire de l'Administration quadripartite de la prison de Spandau (les 4 vainqueurs) pour ne pas se faire complice de la fin tragique d'un vieillard gravement malade et presque aveugle ?

Le Gérant : Maurice BARDECHE

N° Commission Paritaire : 26501

Imprimerie Nouvelle — 79100 THOUARS

Dépôt Légal : Mars 1980

lourd passif consécutif à l'abandon de notre province d'Algérie. Ce passif ne pourra se régler que par l'ensemble des points qu'il comporte et qui sont :

- 1) *La réhabilitation historique des faits relatifs à l'Algérie française.*

Il y va de l'Histoire de France que nous devons à nos contemporains et aux générations futures. Elle doit être l'œuvre des témoins, jusqu'ici écartés par l'imposture, pour enfin corriger 18 années de désinformation délibérée dans notre comptabilité historique.

- 2) *La réhabilitation des ultimes combattants de l'Algérie française.*

Ces martyrs ou héros anonymes (civils ou « soldats perdus »).

- 3) *La réhabilitation du combat de nos harkis victimes de leur confiance en une indigne mère patrie.*

- 4) *La réhabilitation du contingent qui, souvent avec abnégation, contribua à cette exclusive victoire de la France par l'application du Plan Challe.*

Contingent qui, dans son immense majorité, trouve plus qu'humiliant le désir de certains à vouloir commémorer un déshonorant cessez-le-feu unilatéral, « renversement d'alliances » qu'il considère comme une trahison.

- 5) *La réhabilitation des « Pieds-Noirs », pour leur œuvre créatrice et leur présence essentielle dans la 1ère Armée (l'« Armée d'Afrique ») qui constitua, aux côtés des alliés, la seule force militaire française crédible de la libération.*

Cette tâche apparemment vaste est aisément réalisable grâce aux énormes moyens audiovisuels dont dispose aujourd'hui l'État.

Cette dette morale « payée », « réconciliation nationale » et « amnistie » n'auront désormais plus de raisons d'être ; *Aucun Français ne pourra admettre devoir aider des peuples étrangers (souvent ingrats) tant qu'une indemnisation réelle n'aura pas été effectuée à ses réfugiés.*

Alain RONDANINA,

Conseiller Municipal d'Aix-en-Provence,
65, rue Espariat, 13100 Aix-en-Provence.

Numéros anciens de Défense de l'Occident :

Première série (1948-1960) : chaque N° 21 Frs

Deuxième série (1960-1975) : chaque N° 21 Frs

Tarif spécial pour quelques numéros devenus très rares

Complétez dès maintenant vos collections



Liste des numéros spéciaux de **Défense de l'Occident** actuellement en vente (chaque numéro fascicule : 21 Frs t. t. c.) :

L'Heure des paysans (1963).

La Jeunesse (1964).

Drames et problèmes de l'Afrique (1965), **prix spécial.**

Où mène le gaullisme (1967), **prix spécial.**

Crimes de guerre des alliés (1965).

L'Agression israélienne et les conséquences (1967).

Les Nouveaux communistes (1968).

Le Rideau de fer bouge (1968).

La Comédie de la révolution (1968).

Les Fascismes inconnus (1969).

Le Fascisme dans le monde (1970).

La croisade antibolchévique, fascicules I, II et III (1974).

La Droite vue d'en face (1975).

Vingt-cinq ans contre l'imposture (1978).

Le Souvenir de Robert Brasillach (1975).